

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Le Président tanzanien Jakaya Mrisho Kikwete en visite d'Etat en Algérie

Le président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, a entamé, hier samedi, une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef d'Etat tanzanien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et des membres du gouvernement. **P. 28**



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 10 Mai 2015 - 21 Rajab 1436 - N° 954 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉFORME DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ

M. Lamamra regrette
«les très peu»
de développements
positifs enregistrés



P. 19

ALGÉRIE-MAURITANIE Les Chefs des missions
onusiennes en Afrique
de l'Ouest appellent
les parties maliennes
à respecter
l'accord d'Alger



P. 19

COMMERCE
Constitution
d'importants stocks
pour les produits
alimentaires
de base

D'importants stocks de produits alimentaires de base ont été constitués par les offices de régulation alimentaire en prévision du Ramadhan, a indiqué à l'APS le directeur général du

Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. Des réunions

regroupant le ministère avec les différents offices de régulation et des unités de production (Oaic, Onil, Onilev, les groupes Giplain, Eriad...) se sont tenues récemment afin de s'assurer de la disponibilité des produits alimentaires durant le Ramadhan qui débutera vers la fin de la 3^e semaine de juin. «Selon les données présentées lors de ces réunions qui vont se poursuivre jusqu'à début juin

prochain, les produits alimentaires seront disponibles en quantité et en qualité», assure le même responsable. Ainsi, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) dispose d'un stock de près d'un (1) million de tonnes de blé tendre, destiné notamment à la fabrication du pain et de la pâtisserie.

P. 8

RAMADHAN-2015 À L'ORDRE DU JOUR



La nouvelle
cimenterie
Lafarge-Souakri
de Biskra
opérationnelle
en août



P. 8

LE CHEF DE SERVICE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE
À L'EPH DE BOLOGHINE, LE PR RACIM KHODJA,
INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Humaniser les maternités

P. p 6-7



SANTÉ

Verrues

Comment les
éradiquer chez
l'enfant ?

Pages 14-15

HCA
De nouveaux
moyens pour
développer
davantage
l'enseignement
de tamazight

P. 28

TENNIS

ITF/JUNIORS
Inès Ibbou
en finale
du tournoi
de Florence

P. 24

MDN

Un camion
chargé
de 700 Kg
de kif traité
intercepté
à El Oued

P. 3

Météo



Régions Nord : 25° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	25°	21°
Oran	27°	17°
Annaba	23°	18°
Béjaïa	25°	19°
Tamanrasset	35°	21°

Horaires des prières

Dimanche 21 Rajab 1436

Fajr	04:07
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:46
Isha	21:17



MOUDJAHIDINE
Zitouni demain à Bordj Bou Arréridj



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

SANTÉ
Boudiaf à Tlemcen et Sidi Bel Abbès

Le ministre de la santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours des projets relevant de son secteur au niveau des wilayas de Tlemcen et Sidi Bel Abbès.



RESSOURCES EN EAU
Necib demain à Mila et Oum El-Bouaghi

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain 11 et mardi 12 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mila et Oum El-Bouaghi.



CE MATIN À 10H30
Conférence des Drs Saïd Mahmoudi et Abdelkader Touataoui de l'hôpital Chahid Mahmoudi de Tizi Ouzou sur le plan cancer

Le Dr Saïd Mahmoudi, PDG de l'EHPM hôpital Chahid Mahmoudi de Tizi Ouzou, vice-président de la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale, accompagné du Dr Abdelkader Touataoui, PhD en physique médicale, directeur de la physique médicale et de la radio-protection, référant auprès de l'Aiea, animeront au Forum de DK News, ce matin à 10h30, une conférence qui s'inscrit dans le cadre du plan cancer initié



par le Président de la république M. Abdelaziz Bouteflika. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

COMMUNICATION
Grine à Jijel et Béjaïa

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Jijel et Béjaïa.



CE MATIN AU SIÈGE DE LA DGSN
Signature d'un protocole d'accord avec l'INHESJ



Le général-major Directeur général de la Sécurité nationale présidera ce matin au siège de la Dgsn, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord qui porte sur l'échange d'expertises avec le Directeur de l'Institut national français des hautes études de la Sécurité et de la Justice (Inhesj).

APN
Le DG de l'ONS présente son rapport à la CFB

Le Directeur général de l'Office National de la Statistique présentera un rapport cet après-midi à 14h aux membres de la Commission des Finances et du budget de l'APN.



SEAL
Suspension demain de l'AEP dans 7 communes d'Alger



Une suspension de l'alimentation en eau potable touchera demain lundi prochain à partir de 6 heures du matin plusieurs communes d'Alger à cause des travaux de maintenance sur une station principale de production à Bouzareah, indique hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Les communes concernées sont Bou-

ALLIANCE DE L'ALGÉRIE VERTE
Conférence ce matin de Filali Gouini

Le président du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte, Filali Gouini, animera une conférence de presse ce matin à 9h30 au siège de l'APN, pour s'exprimer sur les recommandations issues de la journée parlementaire sur «La législation algérienne entre texte et réalité».



DEMAIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS
Cérémonie en l'honneur des travailleurs



Al'occasion de la célébration de la journée internationale des travailleurs, la commission des œuvres sociales de l'université de Boumerdès organise lundi 11 mai à partir de 13h, une cérémonie en l'honneur des travailleurs admis à faire valoir leur droit à la retraite.

CE MATIN À 11H
Le président de l'association Djazaïr El Kheïr invité d'El Wassat



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Souk Ahras.

ARTISANAT
Mme Tagabou à Souk Ahras



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Souk Ahras.

CE MATIN À 11H
Le président de l'association Djazaïr El Kheïr invité d'El Wassat



Le forum du quotidien El Wassat reçoit ce matin à 11h au siège du journal sis 92, rue Sylvain Forastier, Alger. M. Aïssa Ben Lakhdar, président de l'association Djazaïr El Kheïr.

TRAVAUX PUBLICS

L'achèvement du contournement de Djebel Ouahch tributaire de l'organisation du travail

La nécessité de mieux organiser le travail pour achever le contournement autoroutier de Djebel Ouahch a été soulignée, samedi, par le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine.

Le ministre a exhorté les responsables des quatre entreprises chargées de la réalisation de ce projet de se montrer «plus efficaces et plus déterminés», et à «faire montre d'un plus grand sens de l'organisation et de la coordination» pour livrer le contournement dont le taux d'avancement est estimé à 52 %, «avant la fin du mois de juin». Retenu en tant qu'alternative après l'affaissement partiel survenu à l'intérieur du tube ouest d'un tunnel de l'autoroute Est-Ouest, à Djebel Ouahch, ce projet est long de 13 km.

M. Kadi a notamment insisté sur le renforcement des effectifs du chantier et des moyens matériels pour achever ce projet dont la réception «ne saurait, quoi qu'il en soit, dépasser le 4 juillet prochain», d'autant que cet axe permettra aux citoyens de rallier rapidement et en toute sécurité, dès cet été, les villes côtières d'Annaba et d'El Tarf.



Le ministre des Travaux publics s'est également rendu dans la localité d'Ain Smara où il s'est enquis de l'avancement des travaux en cours du projet de réalisation d'une «barrière pleine voie» (gare de péage) et d'un centre d'entretien.

L'avancement des travaux de ce projet est estimé, selon les précisions du groupement étranger chargé de sa réalisa-

tion, à 30 %. M. Kadi a clôturé sa visite par l'inspection du projet de réhabilitation de l'axe Constantine-Hamma Bouziane, via la route de la Corniche, le doublement de l'avenue Zamouche (achevé à 99 %), la nouvelle station urbaine située près de la gare ferroviaire et les travaux d'aménagement des voies reliant le pont Salah-Bey, à la cité Ziadia, à la place de l'ONU et à Djenane Ezzitoun.

Coup d'envoi à Alger de la 3^e édition de l'opération «Ports et barrages bleus»

Vingt-et-une (21) wilayas abriteront la manifestation annuelle «Ports et barrages bleus» dont le coup d'envoi de la 3^e édition a été donné samedi à partir du port de Tamentfoust (Alger) par le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Cette manifestation d'une semaine consiste en une campagne de nettoyage des ports pour des objectifs à la fois économiques et environnementaux, destinée à débarrasser les infrastructures, les ports et les bassins portuaires du pays de tous les déchets qui les encombrent, qu'ils soient flottants ou jonchant les fonds marins.

Ainsi, l'opération a également pour objectif d'un développement d'une pêche responsable et d'une aquaculture durable, la valorisation et l'intégration des ports et activités de la pêche dans le développement socio-économique local, a souligné le ministre qui s'est rendu, par la même occasion, aux ports d'Alger et d'El Djemila (Ain Beïdja).

L'opération, qui a vu le nombre de wilayas concernées passer de 14 à 21 d'une édition à l'autre, vise également à préserver ces espaces, considérés comme des destinations touristiques.

L'événement connaît une



forte participation de représentants du mouvement associatif, des gardes côtes, des clubs de plongée sous-marine, des représentants des entreprises et professionnels de la pêche, a-t-on constaté sur place.

Cette 3^e édition couvrira les wilayas de l'intérieur concernées par les activités de l'aquaculture dans les barrages et les plans d'eau.

Participent à cette manifestation, les secteurs de la Défense, de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Tourisme, de la Jeunesse et des sports, de l'Environnement, de la Formation, de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, des Transports, des Ressources en eau et de la Pêche.

Plusieurs activités annexes sont programmées notamment des concours du meilleur port,

du meilleur reportage vidéo, de la meilleure photo, de la meilleure association et du meilleur dessin.

Le prix du meilleur port en termes de qualité de service et de performance économique est revenu au port d'Arzew (Oran). Les ports d'Oran et de Tizi-Ouzou ont décroché la deuxième et la troisième place respectivement.

L'initiative «Ports et barrages bleus» avait été lancée par la direction de la pêche de la wilaya d'Alger, en 2010, sous l'appellation «Ports bleus».

Le ministre de la Pêche a fait savoir, par ailleurs, que des travaux de réalisation de dépendances de transports maritimes ainsi de la gare maritime au port de Tamentfoust débuteront «dans les mois prochains».

Un camion chargé de 700 kg de kif traité intercepté à El Oued (MDN)

Un camion transportant 700 kilogrammes de kif traité a été intercepté samedi matin près de la localité d'El Hobba (El Oued) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre

la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e région militaire) a intercepté ce matin 9 mai 2015 près de la localité d'El Hobba à El Oued, un camion chargé de 700 kilogrammes de kif traité», précise la même source.

INDUSTRIE

ELLE A ÉTÉ INITIÉE PAR LE FCE

Lancement d'une étude pour l'élaboration d'un label des produits algériens

Une étude pour l'élaboration d'une initiative faisait partie de la vocation du FCE visant la promotion de la production nationale et «la défense des intérêts de l'entreprise algérienne».

Pour M. Haddad, ce label devient une nécessité dans la mesure où la production nationale se diversifie réellement tout en faisant face à la concurrence étrangère, ce qui rend difficile, parfois, pour le consommateur algérien de l'identifier avec précision.



Réalisée par un bureau d'étude algérien auprès de 1.200 entreprises, l'étude devrait être achevée d'ici à fin juin pour aboutir à la réalisation d'un cahier des charges qui expliquera les conditions de l'obtention de ce label, a expliqué à l'APS, en marge de la cérémonie, le vice-président du FCE, chargé des affaires économiques, Brahim Benabdèslem.

Outre la promotion du produit national, l'objectif de cette initiative est de «développer le réflexe de consommer algérien» qui contribuera à la relance de l'industrie algérienne, explique-t-il.

Avantagé que ce label concernera aussi bien les produits de grande consommation que les services et prestations des bureaux d'études algériens,

M. Benabdèslem précise aussi que cela reposera sur trois principes: la qualité, le prix et la disponibilité du produit.

Présent à cette cérémonie pour présenter l'expérience de son pays en la matière, un expert français, Yves Jégo, a indiqué qu'un label pour la production nationale en France, ayant touché 1.500 gammes de produits et plus de 400 producteurs, avait permis d'augmenter, au bout de 5 ans, 10 à 15% de la production française.

Par ailleurs, M. Haddad et le P-dg de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Saâd Dama, ont signé, lors de cette cérémonie, une convention en vertu de laquelle cet opérateur téléphonique s'engage à accompagner financièrement cette étude du FCE.

La ministre de la Culture dépose plainte contre la secrétaire générale du PT



La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a décidé de déposer plainte contre la secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, pour «diffamation», indique vendredi Mme Labidi dans un communiqué transmis à l'APS.

«Comme je l'avais annoncé, j'ai demandé à mes avocats de déposer plainte pour diffamation contre Mme Louisa Hanoune», souligne le communiqué, précisant que «cette plainte a été déposée le jeudi 7 mai auprès du Tribunal de Sidi M'hamed».

Cette plainte intervient suite aux propos tenus par Mme Hanoune qui avait accusé la ministre de la Culture de «mauvaise gestion» de son secteur et d'être au centre de «conflit d'intérêts».

Attribution prochaine de 2 000 logements publics locatifs à Batna

Pas moins de 2.000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués dans la daïra de Batna «dans les quelques mois à venir», a affirmé, samedi à l'APS, le chef de la daïra, Mohamed Sahraoui.

La commission chargée de l'étude des dossiers des postulants met la dernière main à l'opération et établira «bientôt» la liste des citoyens bénéficiaires, a ajouté le même responsable.

Le chef de daïra a également précisé que le quota devant être distribué bénéficiera à 130 familles de la commune de Oued Chaâba, le reste étant destiné à la commune du chef-lieu de wilaya.

M. Sahraoui a rappelé que 170 LPL avaient été attribués la semaine dernière dans la commune de Fesdis, tandis que 1.800 unités avaient été remises à leurs bénéficiaires en 2013 dans la daïra de Batna, suivies de 200 autres en 2014.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION Le FNA pour la voie référendaire



La révision de la Constitution devrait se faire à travers un référendum, a indiqué samedi à Blida le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, soutenant que le peuple «est le seul maître de décision» dans une question «aussi sensible».

«La révision de la Constitution ne peut

avoir lieu que si nous nous référons au choix du peuple concernant un système de gouvernance, au titre d'une charte nationale bien définie», a déclaré M. Touati dans son intervention à l'occasion de l'élection du chef du bureau de daïra de son parti. Soulignant que sa formation politique «rejette une Constitution qui impose une loi fondamentale à l'Etat algérien» le président du FNA a, en outre, affirmé que son parti œuvre pour «l'édition de l'esprit nationaliste et le renforcement de la confiance du peuple en son pays et en son environnement géographique, notamment au regard des problèmes que nous rencontrons sur nos frontières et dans l'édition de l'économie nationale».

M. Touati a d'autre part fait état d'une action en cours relative à la restructuration et à la sensibilisation des militants du FNA à l'action politique qui doit s'appuyer sur des programmes et des lois bien établis, afin de pouvoir construire l'Etat algérien auquel ont aspiré les chouhadas de Novembre 1954.

BELAÏD : Retenir les leçons du 8 mai 1945 et des sacrifices du peuple algérien



La commémoration des massacres du 8-Mai-1945 constitue, comme chaque année, une occasion pour retenir les leçons des sacrifices du peuple algérien, que les jeunes générations doivent méditer, a déclaré vendredi, à Guelma, le président du front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd.

Président une rencontre avec les militants de son parti, au centre des loisirs scientifiques Salah-Boubnider, M. Belaïd a également considéré que cette commémoration interpelle aujourd'hui tous les algériens qui se doivent de tracer le chemin de leur avenir, tel que l'avaient rêvé tous les chouhadas, ceux de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et ceux qui ont résisté et mené des combats contre la soumission depuis 1830.

L'unité du peuple algérien a permis à la Nation de faire face à la plus puissante force colonialiste, et c'est la leçon que les jeunes doivent retenir, génération après génération, car il s'agit de la pérennité de la Nation et celle de l'Algérie, a-t-il ajouté.

Il faut, a-t-il également indiqué, réhabiliter les valeurs et la morale qui avaient animé le peuple algérien durant ces époques héroïques : l'amour de la patrie, la sincérité, la loyauté, le désintéressement, l'humilité, le partage, la générosité, la constance, le sens du sacrifice et le dévouement, valeurs qui avaient nourri les manifestants du 8-Mai-1945 et les combattants du 1^{er} novembre 1954, jusqu'à l'indépendance.

Pour le président du front El Moustakbal, la classe politique en Algérie est appelée à retrouver ces valeurs «parfois oubliées», pour réhabiliter la politique au sens noble du terme, en commençant par rejeter toutes les formes d'invectives, de critiques négatives et d'insultes. Choisir en toute circonsistance la voie du dialogue, reconnaître le droit de s'opposer, respecter les autres, a également estimé M. Belaïd, soulignant qu'il faut «combattre les programmes, non les personnes qui les défendent».

M. Belaïd a appelé à donner leur chance aux jeunes pour la construction du pays, notamment aux jeunes possédant la volonté et la compétence voulues.

MPA :

Amara Benyounès pour le maintien du Conseil de la nation dans la prochaine Constitution



Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, s'est prononcé, samedi à Guelma, pour «le maintien du Conseil de la nation» au terme de la révision de la Constitution.

Animant une rencontre avec les militants de son parti, M. Benyounès a souligné que la Constitution qui sera révisée «dans les prochaines semaines» devra conserver le Conseil de la nation en tant qu'instance législative parlementaire.

Le secrétaire général du MPA a considéré, dans ce contexte, que le Conseil de la nation constitue «la clef permettant de fermer la voie aux errements» législatifs qui peuvent se produire au sein de l'Assemblée nationale populaire». M. Benyounès a affirmé que les revendications de son parti au sujet de la révision de la Constitution «sont claires : préserver le système démocratique républicain, refus catégorique

d'un état théocratique, renforcement de la démocratie véritable, défense des droits de la femme, officialisation de la langue amazighe qui devient l'objet d'un consensus et consécration des libertés individuelles et collectives».

Le secrétaire général MPA a considéré que son parti devrait «source de craintes» sur la scène politique depuis

que ce mouvement a conquis 1.600 sièges dans les assemblées locales, dans 42 wilayas, obtenu 7 postes de députés à l'APN en plus d'un représentant au Conseil de la nation.

Par ailleurs, M. Benyounès a estimé que la polémique soulevée au sujet du commerce de gros des alcools a été «fabriquée», expliquant, à ce propos, que les bénéficiaires du marché noir, qui contrôlent 70 % du commerce de ces produits, «sont derrière les marches opposées à l'organisation du marché».

La première année du 4^{me} mandat du Président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, s'est achevée sur un «bilan positif en dépit de la baisse des cours des hydrocarbures» sur les marchés internationaux, a estimé le SG du MPA, ajoutant que de nombreux experts estiment que l'Algérie demeurera hors de portée de la crise durant les 5 prochaines années grâce au remboursement de la dette et à ses réserves financières.

BELKACEM SAHLI :

«L'ANR disposée à adhérer aux efforts des forces politiques pour relever les défis»



Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale Républicaine (ANR), Belkacem Sahlia, a affirmé samedi à Alger que son parti était «disposé à adhérer aux efforts des forces vives nationales pour faire face aux défis internes et externes qui se posent au pays» notamment en cette conjoncture marquée par «la complexité des dangers».

Dans une allocution à l'occasion du 20e anniversaire de la création de l'Alliance, M. Sahlia a indiqué que son parti «était disposé à adhérer aux efforts des forces vives nationales pour faire face aux défis internes et externes qui se posent au pays» notamment en cette conjoncture marquée par «la complexité des dangers».

Il a réaffirmé, à ce propos, la disposition de son parti à contribuer aux démarches visant à relever les défis politiques qui exigent, a-t-il dit, le renforcement du front interne à travers un dialogue constructif tout en soulignant l'importance du parachèvement du processus de réformes politiques.

M. Sahlia a, en outre, évoqué les dé-

fis socioéconomiques et sécuritaires qui se posent à l'Algérie tout en saluant la décision du président de la République relative à la création de wilayas déléguées pour la concrétisation du développement local au sud et dans les Hauts plateaux.

En réponse à une question sur la révision constitutionnelle, M. Sahlia a appelé les partis politiques à ne pas «po-

lémiquer» à ce sujet, le Conseil constitutionnel étant seul habilité à définir le mode de révision, tout en relevant la nécessité d'accorder un intérêt particulier au contenu.

Au plan international, le SG de l'ANR a salué les démarches de la diplomatie algérienne visant à accélérer le recouvrement du rôle pionnier de l'Algérie pour préserver la sécurité et la stabilité dans la région et défendre ses principes fondamentaux de soutien au droit des peuples à l'autodétermination.

M. Sahlia a par ailleurs rappelé les conditions de la création de l'ANR saillant les positions des personnalités ayant contribué à la création du parti à l'instar de M. Rédha Malek, fondateur de l'Alliance.

Ont pris part à la cérémonie de célébration du 20^e anniversaire de la création de l'ANR des personnalités politiques nationales et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

MASSACRES DU 8-MAI-1945

Le FFS réitère son appel pour «l'attribution du statut de martyr aux victimes»



Le premier Secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a réitéré, samedi à Kherrata (Béjaïa), son appel pour l'adoption de sa proposition de loi relative à l'attribution du statut de martyr aux victimes des massacres du 8 mai 1945.

Intervenant à l'occasion d'un meeting, organisé en signe de commémoration de cette date historique, il a estimé qu'une telle démarche va dans le sens de la «reconnaissance posthume des sacrifices» des victimes de ces massacres.

«53 ans après l'indépendance, l'heure est venue de reconnaître leur martyr», a-t-il clamé, soulignant que «le doute ne peut persister sur leur patriotisme et leur engagement».

Bouzid Saal, un enfant de Kherrata, tombé sous les balles assassines le drapé à la main à Sétif n'est-il pas martyr?», s'est interrogé M. Nebbou, extrapolant sur chacune des victimes du 8 mai 1945 et soulignant que les massacres ont «contribué à dissiper avec

force conviction et forger la foi que la liberté du peuple ne pouvait se matérialiser que par la conquête de l'indépendance totale».

Le premier responsable du FFS a rappelé, à cette occasion, les méfaits en général du colonialisme durant 132 ans en Algérie, au cours desquels, a-t-il dit, «des tributs et des villages entiers ont été décimés et leurs populations massacrées et des crimes contre l'humanité commis».

Il s'est, en outre, interrogé pourquoi «la France qui est entièrement engagée pour la reconnaissance du génocide arménien, n'a pas une attitude identique à l'endroit de ses propres crimes».

M. Nebbou reste cependant persuadé que le colonialiste, au bout du compte, «s'il a changé de masque, n'a pas changé de nature», s'appuyant sur des épisodes de conjoncture internationale pour corroborer ses propos.

L'ingérence humanitaire, la protection des minorités, l'intervention pour faire respecter les droits de l'homme, qui servent de prétextes à des interventions militaires, n'en sont que des «exemples édifiants» sur l'immuabilité de cette nature.

«Ce titre, il en appellera à un surcroît de vigilance, car, dira-t-il, «l'Algérie est menacée». La meilleure parade, à ses yeux, consiste en «la concrétisation du projet du consensus national» tel que proposé par son parti et éprouvé à la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale.

APS

Massacres du 8-MAI-1945

Mettre fin au déni sur les «événements» d'Algérie

L'éditeur et analyste politique, Nils Andersson, a appelé à mettre fin au déni sur les «événements» d'Algérie, notamment les massacres du 8-Mai-1945, commis contre les populations de Sétif, Guelma et Kherrata par les forces coloniales françaises.

«Soixante-dix ans après, ces massacres restent un déni qui recouvre également les huit ans de guerre menée par l'Algérie, indissociable du 8-Mai-1945», a noté cet analyste politique, né en Suisse en 1933, de mère Française et de père Suédois, dans une contribution publiée sur son blog.

«Ce déni n'est pas dû à une méconnaissance des faits. Un grand nombre de témoignages de victimes, d'acteurs ou de témoins relatent les moyens utilisés en 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata», ajoute M. Nils qui a à son actif plusieurs publications militantes, contributions et ouvrages. Il a également évoqué les moyens utilisés par le colonialisme français entre 1954 et 1962 dans «les couloirs de la villa Susini, la cité Ameziane, le centre de tri d'El Biar, les camps de Paul Cazelles, Berouaghia et Djorf, la prison Barborouche, les 'zones interdites', ou en France, à Paris, rue des Saussaies et à



Lyon, rue Vauban». Pour M. Andersson, solidaire avec la cause algérienne, des réseaux de soutien et du mouvement des insoumis et déserteurs français «des crimes commis (...) le jour de la victoire contre le nazisme», furent contre «des Algériens qui manifestent pour leur droit à être indépendants». L'analyste a rappelé que la répression des manifestations du 8-Mai-1945 avait fait des dizaines de milliers de morts, ajoutant que «ce jour-là, le peuple algérien prit conscience que seule la lutte armée lui apporterait l'indépendance». «Le déni demeure quand la torture, comme méthode de guerre, est présentée comme une bavure nécessaire et qu'elle serait le fait de dérives individuelles, alors qu'il ne s'agit nullement d'actes isolés, spontanés, à la margé mais qu'elle s'inscrit dans le scénario de la 'guerre révolutionnaire', enseignée à la caserne de Loucine, au centre militaire

d'information et de spécialisation pour l'outremer», a-t-il ajouté.

«Le déni s'insinue par le biais d'une relativisation de la gravité des exactions, par un refus de leur caractère méthodique et par la banalisation des actes de guerre et de répression», a-t-il encore noté.

En ce sens, il a estimé que «la reconnaissance d'avoir enfreint les conventions sur les combattants, les prisonniers et les personnes civiles et la compréhension des mécanismes de ces dérives constituent un acte nécessaire envers les Algériens, mais aussi éclairer une autre face de la violence de l'Etat, celle à l'égard d'une génération envoyée faire la guerre coloniale».

«Dénier les crimes de guerre, c'est non seulement nier les victimes algériennes, mais ignorer le traumatisme infligé à une génération de Français, témoins ou acteurs dans cette guerre», a conclu M. Andersson.

SELON L'HISTORIEN GILLES MANCERON

Un travail de mémoire, nécessaire pour la reconnaissance des massacres

Un travail de mémoire et de recherches historiques approfondies est nécessaire pour conduire l'Etat français à reconnaître officiellement les massacres du 8-Mai-1945 en Algérie, a indiqué samedi à Sétif l'historien Gilles Manceron.

Ce travail doit se baser sur «des échanges entre universitaires algériens et français pour apporter toute la lumière sur ces douloureux événements», a ajouté M. Manceron au cours d'un colloque international sur «les massacres coloniaux», organisé à l'université Lamine-Debaghine de Sétif après Constantine et Guelma.

Pour cet historien, «des travaux scientifiques associant historiens, sociologues,

psychologues et anthropologues autour des massacres du 8-Mai-45 apporteraient de nouveaux éclaircissements et contribuerait à déclencher le processus qui conduira la France à reconnaître sa responsabilité dans les événements de Sétif, de Guelma et de Kherrata».

M. Manceron a rappelé que les événements du 8-Mai-1945 ont été «dissimulés à l'opinion publique française et internationale pendant soixante ans par les autorités et la presse française», et remplacés par ce faux postulat : «des violences commises à Sétif contre des Européens ont obligé l'administration coloniale à agir».

Soulignant que la vérité finit toujours par triompher,

il a affirmé que les «gestes» de la France officielle, celui du président François Hollande reconnaissant, à Alger en 2012, «des souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien» et, plus récemment, l'hommage rendu par le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini, aux victimes algériennes de Sétif, sont le début d'un «rémissionnement» qui devrait mettre, à terme, la France «devant ses responsabilités».

L'historien a également souligné que le vote de certains conseils municipaux de villes françaises en faveur de la reconnaissance des massacres du 8-Mai-45 et la commémoration du 70^e anniversaire de l'événement à Paris, Nan-

terre et Rennes sont des «signaux forts».

Organisé par le département des colloques de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ce colloque a donné lieu à plusieurs communications qui ont abordé divers aspects des événements du 8-Mai-45. Il a notamment été question des témoignages de ceux qui ont survécu aux massacres et de la position «décévante» de la gauche française. Les intervenants ont également abordé la question des massacres coloniaux en Afrique équatoriale sous domination française. Le colloque international sur «les massacres coloniaux» se poursuivra dimanche à l'Université Abderrahmane-Mira de Béjaïa.

Un complot suivi d'un massacre à grande échelle

Les massacres du 8-Mai-45 en Algérie sont un complot dûment fomenté suivi d'un massacre à grande échelle à affirmer vendredi à Jijel, Ismail Samai, professeur d'histoire et de civilisation musulmane à l'université Emir-Abdelkader de Constantine.

Animant une conférence à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire du 8-Mai-45, le conférencier a estimé que les massacres perpétrés ce jour-là par la soldatesque coloniale étaient précédées par un «complot» qui a débuté par l'acculturation et la dépersonnalisation du peuple algérien.

Selon lui, la France devrait reconnaître ces (ses) crimes, tout comme elle l'a fait pour les crimes contre l'Humanité commis sur d'autres ethnies et peuples de par le monde.

L'universitaire a rappelé que la France, au lendemain de l'accession de l'Algérie à la souveraineté nationale, a laissé un pays analphabète à 96% et une économie saignée à blanc. Si les anciens meurent (Ndrl, les moudjahidines), leur mémoire ne disparaît pas et à fortiori, l'histoire du pays, écrite et forgée par le génie du peuple, a encore souligné M. Samai. Organisée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani par l'association «Fidélité et continuité culturelle», avec la collaboration du bureau communal de l'Organisation nationale des Enfants de chouhada (Onec), cette rencontre avait été précédée de plusieurs activités culturelles animées par une troupe scolaire et par la remise de distinctions aux lauréats des concours organisés pour la cir-

constance. Selon un représentant de l'Onec, les massacres perpétrés le 8-Mai-45 dans la région de Jijel ont eu pour théâtre la mechta Laâchache, dans la commune de Boudria Beni Yadjis, où plus de quarante personnes ont été abattues par l'armée coloniale. Ces victimes ont été tuées en représailles d'une attaque menée contre la ferme d'un colon européen de la région, connu pour approvisionner en viandes rouges les casernes des soldats d'occupation.

Au chef-lieu de wilaya, outre un hommage organisé par la Sureté de wilaya, les autorités locales se sont recueillies devant le carré des martyrs ayant de procéder à la remise de médailles et de diplômes d'honneur aux familles de martyrs et de moudjahidines.

L'assassinat en 1978 de l'anticolonialiste et militant de la cause nationale algérienne, Henri Curiel, revendiqué

Par Kosseylah BENALI

L'assassinat de l'anticolonialiste et militant de la cause nationale, Henri Curiel, le 4 mai 1978 à Paris, a été pour la première fois revendiqué par un membre d'une organisation d'extrême-droite proche des «services français», dans un livre intitulé: «Le roman vrai d'un fasciste français».

Le 4 mai 1978, deux inconnus l'abattaient de plusieurs balles à bout portant dans l'ascenseur de son immeuble où il habitait à Paris.

René Resciniti de Says, membre de l'Action française, proche des «services français» et des mercenaires de Bob Dénard, décédé en 2012, a affirmé dans ce livre posthume, avoir pris part à l'assassinat du militant d'extrême gauche Pierre Goldmann et celui d'Henri Curiel, alors que du côté officiel français, le dossier est officiellement classé.

Le 13 septembre 1914 au Caire (Egypte), dans une famille aisée, originaire d'Italie, et dont le père était banquier, Henri Curiel, un fervent anticolonialiste, a passé sa vie à militer en faveur des mouvements de libération nationale notamment en Afrique. Dès 1956, il s'est consacré à l'indépendance de l'Algérie en créant le Mouvement anticolonialiste français, mais surtout en développant l'action clandestine au sein du «réseau Jeanson» des «porteurs de valises» pour un soutien logistique aux militants de la cause nationale. Il s'était investi à fond dans son action et avait mis à la disposition des Moudjahidines du Front de libération nationale (FLN) en France toute l'étendue de son savoir-faire en matière de militantisme.

Quand le «réseau Jeanson» avait été ébranlé par plusieurs arrestations, en 1960, Henri Curiel avait pris la relève des réseaux de «porteurs de valises» et avait mis en place un réseau similaire qui a porté son nom.

«Il a été vraiment un révolutionnaire au sens qu'il a épousé un certain nombre de causes importantes dans le monde, qu'elles soient anti-colonialistes ou anti-fascistes», disait de lui Jean Tabet, militant de la cause nationale et un des responsables au sein du réseau «Curiel» à l'époque.

En raison de son engagement en faveur de la cause nationale, il a été arrêté le 20 octobre 1960, puis emprisonné 18 mois à Fresnes (France) avant d'être libéré après la signature des accords d'Evian (mars 1962).

Un assassinat «politique» revendiqué

Henri Curiel poursuivra sa lutte contre le colonialisme en formant des militants pour d'autres causes. Il servira d'intermédiaire, également, dans les années 1970 à des contacts entre pacifistes israéliens et palestiniens, avant son assassinat en 1978.

Alors que le dossier de cet assassinat avait été classé, un homme un homme revendique, 37 ans après, pour la première fois ce crime «politique» dans le livre intitulé «Le roman vrai d'un fasciste français», Resciniti de Says a confié à un journaliste Christian Rol à qui il avait raconté pourquoi et comment il a assassiné Curiel, que le feu vert pour le meurtre lui aurait été donné par Pierre Debizet, le patron du SAC (Action civile unique), la milice du parti gaulliste.

En janvier 2013, l'historien Gilles Manceron, en parlant de l'assassinat de Curiel et s'appuyant sur un ensemble d'enquête et de témoignages «récents, crédibles et concordants», avait évoqué la responsabilité du Service français de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdec) dans cette affaire.

M. Manceron avait soutenu que «si un tel assassinat a été commis par le SDECE, il l'a été avec laval du président de la République» qui était alors Valéry Giscard d'Estaing. Les archives des services secrets français sont jusqu'ici restées inaccessibles pour mettre la lumière sur ce meurtre entouré de mystère.

Le député français écologiste, Noël Mamère avait réclamé la création d'une commission d'enquête ce qui est, a-t-il dit, «une nécessité» pour la mémoire collective, en qualifiant ce crime de «vérifiable assassinat d'Etat».

APS

LE CHEF DE SERVICE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉRIQUE À L'EPH DE BOLOGHINE LE PR RACIM KHODJA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Entre césarienne de confort et césarienne d'urgence

Said Abjaoui

Entre l'accouchement par césarienne et l'accouchement par la voie naturelle, peut-il être donné le choix à la patiente ou alors imposer à celle-ci l'un des deux procédés pour raison médicale ? Quelles implications sur le bébé, la maman mais aussi sur l'infertilité de la maman ? Ces temps-ci, la césarienne en terme de débat est dans l'actualité. Elle est désirée en termes d'esthétique car maintenant elle est maîtrisée. Elle est également désirée par des femmes qui craignent une distanciation de la partie génitale. Rien que pour ces deux préoccupations de la patiente.

Il s'agit d'un thème qui préoccupe les femmes à la veille de la naissance de leur enfant, car elles l'ont porté durant neuf mois et sont assez conscientes des implications que cela va engendrer sur leur avenir et celui de l'enfant attendu.

Il s'agit d'un thème difficile au regard des conséquences possibles. Thème d'autant difficile que sensible et émotionnel. Il nous faut comprendre pour transmettre les messages en tant que membres de la presse, et les médecins doivent transmettre pour sensibiliser les populations sur les consignes à observer. Alors, le forum de DK News a invité hier le Pr Racim Khodja pour animer une conférence débat sur le thème «les accouchements par césarienne, indications thérapeutiques et risques potentiels pour la santé de la femme et de l'enfant». Le Pr est chef de service gynéco-obstétrique à l'EPH de Bologhine.

Que cela concerne l'accouchement par la voie césarienne ou la voie naturelle, le risque existe toujours pour le bébé ou la maman. On dit toujours qu'il faut sauver la maman d'abord, si fatalement il y a un choix à faire. On différencie entre césarienne prophylactique et césarienne d'urgence. La césarienne d'urgence est envisagée quand le bébé souffre.

La césarienne d'urgence est pratiquée donc dans les cas d'infection, de sang coagulé morbide et mortelle. Les statistiques de mortalité maternelle indiquent un taux supérieur à 200/100 000 naissances. Il est aujourd'hui de 90/100 000 naissances. Les implications sur la femme peuvent également relever de l'incontinence anale (infection) la thrombose, les douleurs lors de relations sexuelles. La césarienne présente des risques hémorragie, de phlébite, ou d'embolie pulmonaire. Elle peut entraîner des risques de complications lors de futures grossesses. L'OMS recommande que l'usage de la césarienne soit limité à des raisons médicales. Il y a un recours trop facile aux césariennes et ce dans le monde entier alors que la plupart d'entre elles ne sont pas nécessairement médicales. Les femmes qui demandent à subir une césarienne ont des raisons liées à des événements pour lesquels elles programmant la naissance. Anniversaire à faire coïncider, entrée scolaire pour le gain d'une année, ou bien éviter la douleur des accouchements. La césarienne est dite de «confort».

Il y a un recours trop facile aux césariennes et ce dans le monde entier alors que la plupart d'entre elles ne sont pas nécessaires médicalement. Les femmes qui demandent à subir une césarienne ont des raisons liées à des événements pour lesquels ils programmant la naissance. Anniversaire à faire coïncider, entrée scolaire pour le gain d'une année, ou bien éviter la douleur des accouchements. La césarienne est dite de «confort». Concernant les douleurs, le professeur reconnaît qu'il peut arriver mais dans des cas rares, que le patient peut se réveiller au cours de l'intervention chirurgicale.

Concernant la formation, le Pr en appelle à des formations renforcées en formation paramédicale pour accompagner la grossesse durant tout le cursus, du lendemain de conception jusqu'à l'accouchement.

Appel à la création d'unités médicales de préparation à l'accouchement

Le chef de service gynécologie -obstétrique de l'EPH de Bologhine, Pr Racim Khodja, a appelé, hier, à la création d'unités médicales de préparation à l'accouchement pour faciliter l'acte physiologique de la délivrance de l'enfant et permettre à la femme d'accoucher sans difficultés et complication.



Ph. M. Nait Kaci

Par Sonia Belaïdi

Le Pr Khodja qui était l'invité du forum du quotidien DK News consacré aux accouchements par césarienne a estimé que le taux de césariennes a augmenté considérablement en raison, notamment, de l'absence de ce type d'unités qui sont spécialisées dans la prise en charge psychologique des femmes durant leur grossesse.

Ainsi, les unités de préparation de l'accouchement devront être constituées de sages-femmes, de gynécologues et de psychologues pour assister les femmes durant toutes leurs grossesses et leur apprendre à bien respirer et à pousser correctement durant l'accouchement, précisant, sur ce sujet,

Etant donné entre autre que ce travail d'assistance n'est pas fait en amont de l'accouchement, il s'avère que des complications peuvent survenir durant l'accouchement et obliger l'obstétricien à pratiquer la césarienne, a-t-il spécifié.

De plus, un accouchement non préparé peut avoir des conséquences sur le périnée en raison d'une éventuelle épisiotomie, causant des douleurs à la femme, des problèmes d'incontinences et des douleurs. La césarienne est une intervention chirurgicale qui est destiné à un accouchement qui

présente un risque pour la maman et pour l'enfant ou dans le cas d'un accouchement qui est impossible par voie normale (basse).

Le même spécialiste a aussi indiqué que la césarienne peut être effectuée par prophylaxie, lorsque la femme souffre de diabète, d'hypertension artérielle ou d'autres maladies graves.

Dans d'autres cas, la césarienne peut être d'urgence quand par exemple l'enfant se présente par le bas ou lorsque la maman souffre de pathologies qui contre-indiquent l'accouchement par voie basse.

En outre, l'invité de DK News a expliqué que pour réduire la mortalité maternelle causée une hémorragie, thrombose ou par infection, les gynécologues ont recours à la césarienne.

À titre d'exemple, il a précisé que le taux de mortalité maternelle est passé de 200 morts sur 100.000 naissances, après l'indépendance à 90 morts sur 100.000 naissances, actuellement.

Il a d'ailleurs ajouté, à cet effet, que la césarienne est une technique médicale bien maîtrisée, qu'elle s'effectue en 10 à 20 min et que la parturiente peut quitter la maternité au bout de 24 à 48 heures.

Dans le service de gynécologie de l'EPH de Bologhine, sur les 20 accouchements journaliers, cinq d'entre eux se font par césarienne, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Pr Khodja a ex-

pliqué que les gynécologues optent pour la césarienne en raison des fréquences des poursuites judiciaires car de nombreuses femmes ont souvent recours à la justice lorsqu'il se produit des incidents lors d'un accouchement par voie basse.

S'agissant par contre des conséquences de la césarienne sur l'enfant, le chef de service gynécologie a mentionné que le bébé naît par césarienne doit passer par les soins néonataux et qu'il ne bénéficiera pas du premier lait maternel (colostrum) nécessaire au bon développement de l'enfant et au développement d'un système de défense immunitaire efficace.

Pour la femme, la douleur due à la césarienne et autres désagréments peuvent durer de deux jours à une année.

Ainsi en vue de faire baisser le taux de césarienne, le spécialiste à plaider pour une formation correcte des médecins aux accouchements, à la diminution des pressions judiciaires à l'encontre des femmes et à la création d'unité de préparation à l'accouchement.

Pour rappel, le chef de gynécologie à prévenu que les césariennes ne doivent pas être fréquentes chez la femme car son corps ne peut supporter que 4 à 5 césariennes.



Humaniser les maternités

O. Larbi

Conférence-débat animée par le Pr Racim Khodja, chef de service de gynécologie-obstétrique de l'EPH de Bologhine

« Il y avait 200 morts de femmes enceintes sur 100 000 en Algérie, 80 seulement aujourd'hui, nous espérons encore réduire le pourcentage dans les années qui viennent » annonce le conférencier.

Car « un accouchement, n'est pas un acte banal et la césarienne encore moins » plaide-t-il

La pratique de la césarienne, une opération chirurgicale qui se répand dans tous les pays du monde est en soi un choix à risques.

Avant de détailler risques et précautions, il y a lieu de reconnaître que la césarienne a permis des naissances sans souffrance aux bébés qui se présentaient mal, aux mamans qui ne pouvaient accoucher par voie basse pour de multiples raisons.

Dans quelles conditions la femme enceinte doit-elle, sur les conseils de ses médecins y recourir (l'OMS reconnaît le droit aux femmes enceintes de demander l'accouchement par cette technique) ?

Accouchements

Le choix d'accoucher par césarienne doit être mûrement réfléchi par la femme enceinte. En effet, comme tout acte chirurgical, l'accouchement par césarienne n'est pas anodin et comporte des inconvénients.

Toute opération chirurgicale nécessite l'administration d'un anesthésiant pour « anéantir » la douleur. Il est arrivé que la dose d'anesthésiant ne soit pas suffisante ce qui accroît le stress de la parturiente. Qu'elle soit générale ou pérürérale, l'anesthésie est un acte important qu'il faut bien maîtriser pour éviter les accidents.

La maman qui accouche par voie basse n'en a pas besoin. En post-opératoire, la maman qui a accouché par cette méthode est l'objet, normalement, d'attentions particulières. Elle doit rester en salle de réveil au moins 2 heures pour contrôler la tension, la température, la douleur, etc.

La maman qui a accouché par voie basse peut rentrer immédiatement dans sa chambre.

La durée d'hospitalisation

Elle a tendance à diminuer et ne pas dépasser 5 jours pour un accouchement naturel. La césarienne nécessite une hospitalisation plus longue, de minimum 7 jours. Les fils ou les agrafes sont enlevés au bout de 7 jours.

En Algérie, les cliniques privées qui pratiquent l'accouchement par césarienne ont un rythme d'entrée et sortie plus rapide, le prix étant un facteur de libération rapide des lits occupés (l'accouchement en clinique privée est payable 75 000 DA/jour). A propos des coûts des accouchements, le professeur estime qu'ils sont plus élevés pour les établissements publics, « les lumières restent allumées tout le temps, le personnel mobilisé est plus nombreux, les prises en charge médicales et de confort sont des plus étendues. »

Fatigues

La maman qui a accouché par voie basse, en général, ne connaît aucun problème, à part la fatigue du travail qui disparaîtra après un repos suffisant. Une femme qui a accouché naturellement, si elle n'a pas subi d'épistomie, ressentira peu de douleurs après l'accouchement, comparé à ce qu'elle a vécu avant et pendant l'accouchement.

« A l'inverse, la femme qui a accouché par césarienne connaîtra après l'intervention chirurgicale une fatigue intense et de violentes douleurs au niveau du ventre et de

la cicatrice. C'est pourquoi des antidouleurs sont prescrits durant les premiers jours et les visites doivent être réduites au minimum. »

Dérangements

La femme césarienne a sauvé son bébé, mais elle-même a subi dans son corps des dérangs : « Les intestins ayant été bousculés par l'intervention chirurgicale. La perfusion est généralement maintenue chez la femme césarienne durant 24 à 48h, car la reprise d'une alimentation solide et liquide normale est impossible les premiers jours. Ce qui complique le rétablissement normal des fonctions de la nutrition et de la digestion. »

Chez la maman césarienne, la sonde urinaire est maintenue environ 24h après l'accouchement.

Chez la maman qui a accouché naturellement, pas de problème pour uriner, excepté les douleurs et sensations de brûlure provoquées par le passage de l'urine sur la plante de l'épistomie !

L'épistomie est l'élargissement de la voie basse qui a une conséquence, celle de couper le réseau de nerfs importants dans la zone.

Cicatrices

La maman qui a accouché par voie basse peut prendre une douche rapidement en suivant les recommandations du médecin si elle a subi une épistomie.

La maman césarienne ne peut pas se doucher les premiers jours et doit par la suite utiliser un pansement imperméable pour ne pas mouiller la cicatrice, ce qui n'est pas toujours évident. Au retour à domicile, elle doit éviter les efforts et le port de charges lourdes pendant un mois et apporter des soins spécifiques à sa cicatrice afin de permettre à celle-ci de se consolider correctement.

La rééducation

« Même si le risque d'incontinence urinaire est moins chez la femme césarienne que chez celle qui a accouché par les voies naturelles, la rééducation du plancher pelvien est indispensable. La femme césarienne pourra envisager des petits exercices au 4e jour mais devra attendre 6 à 8 semaines pour débuter une rééducation abdomino-périnéale intensive » reconnaît-on.

La mère qui a accouché par les voies naturelles rétablit plus vite les muscles de l'abdomen.

Le contact mère-enfant

La maman qui a accouché par césarienne peut être



frustrée parce qu'elle n'a pas le même contact charnel avec son nouveau-né une fois que celui-ci est extrait du ventre. Durant les deux premiers jours, cette frustration peut se poursuivre puisque la maman ne peut pas s'occuper de son bébé ni se mouvoir comme celles qui ont accouché normalement, à cause de la fatigue et de la douleur qui la submergent. De plus, bébé n'aura pas bénéficié des substances protectrices qui se trouvent au passage de l'utérus.

L'allaitement peut être rendu un peu plus compliqué chez la maman césarienne, car il faut positionner bébé sans faire mal à la cicatrice. Sa mise en route peut être retardée du fait de l'intervention.

Humaniser la maternité

En plus du suivi médical durant la période de gestation, il est recommandé, après le 5ème mois, de préparer la future maman à la mise au monde de son enfant dans les meilleures conditions possibles.

La femme enceinte doit apprendre à respirer, à tousser, à pousser, à se positionner pour faciliter l'accouchement.

Cela existait ! Des émissions audiovisuelles, des écrits de vulgarisation avaient ce rôle.

Plus exigeante est la nécessité de réapprendre aux praticiens les gestes de l'accoucheur : « Un collège de médecins européens s'est rendu compte que les plus mauvais accoucheurs étaient réputés les plus expérimentés ! », signale le professeur. « Il faut former plus de médecins gynécologues obstétriciens, plus de sages-femmes et de paramédicaux de qualité » espère M. Khodja.

De plus, l'assistance apprend que la maternité de Bologhine a été amputée d'une surface importante qui sert à une structure de néonatalogie. Il en résulte que « la maternité est obligée d'accueillir jusqu'à 4 femmes, par chambre » regrette le professeur Khodja.

Le service pratique 20 accouchements par jour dont 9 césariennes !

ELLE SERAIT L'UNE DES CAUSES DU DIVORCE La césarienne à l'origine de problèmes « affectifs » !

D'après le Pr Khodja, de récentes études ont démontré qu'il y avait un lien direct entre l'accouchement par césarienne et l'apparition de certains troubles affectifs chez la mère. A cet effet, il paraît que les femmes qui ont accouché par voie césarienne ont moins de contacts proches avec leur nouveau-né. Ces dernières seraient également plus exposées au divorce. Par ailleurs, l'intervention qui nécessitait par le passé plusieurs heures, ne dure aujourd'hui que 10 à 20 minutes. La femme qui accouche récupère très vite et elle peut sortir de l'hôpital au maximum dans les 48h qui suivent l'opération.

Les femmes doivent être préparées psychologiquement

Durant son intervention, le Pr Khodja a plaidé pour la mise en place, dans les services

de maternité, d'unités psychologiques pour la préparation des futures mères à l'accouchement par voie naturelle (basse). Ainsi, les sages-femmes pourront apprendre aux femmes enceinte comment respirer pendant les contractions pour mieux gérer la douleur, ainsi que les différentes postures à prendre durant l'accouchement.

LE TAUX DE ROTATION DES LITS EST À 150% « Le service de maternité de Bologhine surchargé »

Avec 20 accouchements programmés quotidiennement dont 9 par voie césarienne, le service de maternité de Bologhine a besoin de beaucoup d'espace pour bien prendre en charge les femmes enceinte avant, pendant et après l'accouchement. « De l'espace il y en avait suffisamment dans le service avant la création d'un service de néonatalogie au détriment de l'espace réservé au service de maternité.

Aujourd'hui, le nombre de place est devenu insuffisant et le taux de rotation des lits est à 150%, a indiqué le Pr Khodja.

M. ERIC MEURIOT, P-DG DE LAFARGE ALGÉRIE : La nouvelle cimenterie Lafarge-Souakri de Biskra opérationnelle en août



La cimenterie, créée en joint venture en 2014 entre Lafarge Algérie et l'entreprise privée algérienne Souakri, entrera en activité en août prochain, a indiqué à l'APS le Pdg de Lafarge Algérie, Eric Meuriot.

Avec un coût d'investissement de 30 milliards de DA, ce projet est déterminé à raison de 51% par l'entreprise Souakri et de 49% par le cimentier français en vertu de la règle régissant les investissements mixtes entre les sociétés algériennes et étrangères.

M. Meuriot précise que cette cimenterie, installée à Biskra, livrera son premier sac de ciment en août 2015 et entrera en pleine production en 2016 pour fabriquer 2,7 millions de tonnes par an (t/an), et devra entraîner la création de 600 emplois directs et plus de 2.400 emplois indirects. Implantée en Algérie depuis 2002, Lafarge-Algérie détient des cimenteries à M'sila (5 millions t/an) et à Mascara (3 millions t/an), sachant qu'avec l'entrée en production de la cimenterie de Biskra, la production globale de ce groupe sera portée à 10,7 millions t/an.

Il détient, également, en partenariat avec le Groupe public industrie ciments d'Algérie (Gica) la cimenterie de Meftah (1 million t/an). Relevant l'importance du rapprochement du consommateur final au producteur avec la mise en place de centres de distribution, il explique que l'objectif du réseau commercial établi à l'échelle nationale est de «garantir la disponibilité du ciment à des prix stables loin de toute spéculation dans un contexte marqué par les encouragements des autorités publiques à consommer des produits fabriqués en Algérie».

Selon lui, au rythme actuel de la croissance continue de la production assurée par les différentes entreprises de fabrication du ciment (Gica, Lafarge Algérie...), le marché algérien devra être «autosuffisant» en ciment à l'horizon 2016-2017. Actuellement, l'Algérie dispose de 14 cimenteries publiques et privées d'une capacité de production globale de près de 19,5 millions t/an alors que la demande est de 24,5 millions t/an, soit un déficit de 5 millions t/an, rappelle-t-on.

Cet écarts est comblé par les importations dont la facture a coûté, rien que pour l'année 2014, un montant de 513 millions de dollars, en hausse de plus de 28% comparativement à 2013. Le groupe Gica détient le marché du ciment à hauteur de 59% (11,6 millions t/an) et devra porter sa production à 18,5 millions t/an à fin 2017, alors que les 41% restants du marché du ciment sont couverts par le secteur privé et les importations.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGULATION DU COMERCE Constitution d'importants stocks pour les produits alimentaires de base pour le Ramadhan

D'importants stocks de produits alimentaires de base ont été constitués par les offices de régulation alimentaire en prévision du Ramadhan, a indiqué à l'APS le directeur général de la régulation auprès du ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.



Des réunions regroupant ce ministère avec les différents offices de régulation et des unités de production (Oaic, Onil, Onilev, les groupes Giplait, Eriad...) se sont tenues récemment afin de s'assurer de la disponibilité des produits alimentaires durant le Ramadhan qui débutera vers la fin de la 3ème semaine de juin.

«Selon les données présentées lors de ces réunions qui vont se poursuivre jusqu'à début juin prochain, les produits alimentaires seront disponibles en quantité et en qualité», assure le même responsable.

Ainsi, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) dispose d'un stock de près d'un (1) million de tonnes de blé tendre, destiné notamment à la fabrication du pain et de la pâtisserie.

«Cette quantité devra couvrir les besoins du marché national jusqu'à 300 jours», selon ce responsable.

Rien que pour le pain, la consommation atteint habituellement 25 millions de baguettes par jour durant ce mois de jeûne, soit l'équivalent de 5 tonnes de farine par jour, selon l'Union

nationale des boulangers algériens. Pour le lait, l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) a aussi renforcé ses stocks sachant que la demande en lait pasteurisé augmente sensiblement durant le Ramadhan.

À fin février 2015, cet office disposait de 84.907 tonnes de poudre de lait importée et destinée exclusivement à la fabrication du lait pasteurisé conditionné en sachet cédé au consommateur au prix administré de 25 DA le litre.

«Cette quantité couvrira les besoins du marché jusqu'à la fin de l'année 2015», affirme M. Aït Abderrahmane citant le bilan fourni par l'Onil lors de ces réunions de coordination.

Pour faire face à la forte demande durant la Ramadhan, l'Onil prévoit d'augmenter de 10% les quotas attribués aux laiteries pour la production du lait en sachet.

De son côté, l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev) va mettre sur le marché une quantité de 10.000 tonnes de poulet congelé, alors que le groupe public chargé de l'approvisionnement en

production animale interviendra par l'importation des viandes rouges congelées afin de combler le déficit sur le marché et permettre aux petites bourses d'accéder à ce produit particulièrement prisé durant ce mois.

Le marché devra également être suffisamment approvisionné en produits agricoles frais puisque le mois de Ramadhan coïncidera avec la saison des récoltes notamment de la pomme de terre, de l'oignon et de la tomate.

Les prix des fruits et légumes connaissent souvent une flambée durant la première semaine du mois sacré, en raison de la forte demande des ménages.

Pour assurer une meilleure protection du consommateur durant le Ramadhan, le secteur du commerce va mobiliser 6.000 agents de contrôle de la qualité et des prix, qui vont travailler même durant les week-end.

Le contrôle portera notamment sur les produits alimentaires sensibles (viandes, pâtisserie...) et sur les conditions d'hygiène ainsi que sur le respect des prix réglementés (huile, sucre, lait...).

COMMERCE Amélioration de l'activité durant le 4^e trimestre 2014

L'activité commerciale s'est améliorée durant le 4^e trimestre 2014, après un recul, particulièrement pour le commerce de la droguerie, quincaillerie, appareil, électroménager et parfumerie (DQAEMP) et le commerce multiple, selon une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).

Après un recul durant le 3^e trimestre de l'année dernière, l'activité commerciale s'est améliorée en général les trois derniers mois de 2014, avec une augmentation pour le commerce de la DQAEMP et le commerce multiple. Par ailleurs, elle est restée stable selon les détaillants, notamment de l'agro-alimentaire et des textiles habillement et cuirs, note cette enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce.

En effet, la demande en produits commerciaux a suivi la même tendance haussière, enregistrant une augmentation, selon les commerçants grossistes et détaillants, touchés par l'enquête, se sont approvisionnés, durant le dernier trimestre de l'année der-

batis et lubrifiants et celui de la DQAEMP.

L'enquête, qui a touché 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées, relève que les prix de vente sont plus élevés par rapport au trimestre précédent, notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et de la DQAEMP.

Par ailleurs, ils sont jugés moins élevés selon ceux des machines et matériaux d'équipement.

Selon l'ONS, la plupart des commerçants enquêtés se plaignent des longs délais de livraison, de l'éloignement des centres d'approvisionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

Près de 63% des grossistes et plus de 20% des détaillants relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des combustibles et lubrifiants.

Près de 40% des grossistes et la majorité des détaillants, touchés par l'enquête, se sont approvisionnés, durant le dernier trimestre de l'année der-

nière, auprès du secteur privé uniquement, principalement pour les textiles, habillement et cuirs, la DQAEMP et des machines et matériel d'équipement.

Par ailleurs, plus de 95% des commerçants de l'agro-alimentaire et plus de 65% de ceux des matières premières et demi produits se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois.

Les prix d'acquisition des produits sont stables selon la majorité des commerçants touchés par l'enquête, néanmoins près de 15% des détaillants les trouvent plus élevés, notamment ceux du commerce multiple et à un degré moindre ceux de la DQAEMP.

La majorité des commerçants (grossistes et détaillants) affirment également avoir acheté leurs marchandises en première main, à l'exception des commerçants du multiple et du divers.

Le taux de satisfaction des commandes est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon la

majorité des grossistes, notamment ceux de l'agro-alimentaire et des machines et matériels d'équipement. Par ailleurs, ce taux (de satisfaction) est jugé inférieur de 50% par plus de 80% des détaillants.

A l'exception des commerçants de l'agro-alimentaire et du multiple et à un degré moindre ceux du textile, habillement et cuirs qui jugent la qualité et le conditionnement du produits «moyens», le reste des enquêtés les voient «bons».

En outre, près de la totalité des commerçants détaillants et plus de la moitié des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé «moyen» par la majorité des grossistes et selon 58% des détaillants, alors qu'il est «mauvais» pour près de 16% des détaillants. Plus de la moitié de ces derniers ont eu recours à des crédits bancaires dont plus de 77% ont déclaré avoir des difficultés à contracter des prêts.

APS

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours tirent profit d'un dollar affaibli

Les cours des matières premières échangées sur les marchés internationaux ont, dans l'ensemble, de nouveau profité, la semaine dernière, d'un affaiblissement du dollar, alimenté par des inquiétudes sur la vigueur de la reprise économique des Etats-Unis.



L'affaiblissement du dollar rend plus attrayants car moins onéreux les achats, libellés en dollar, de matières premières pour les investisseurs munis d'autres devises.

● Les cours du pétrole ont fait du surplace la semaine dernière, le marché tentant de se faire une meilleure idée des perspectives d'offre et de demande, en particulier aux Etats-Unis.

A Londres, le cours du baril de Brent pour livraison en juin a reculé à 65,39 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 65,94 dollars le vendredi précédent. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin est monté à 59,39 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 58,82 dollars le vendredi précédent.

● Le cours du sucre est redescendu de ses sommets de la semaine dernière, le café a souffert de perspectives d'une meilleure production au Brésil, tandis que le cacao a poursuivi sa progression, toujours soutenus par des inquiétudes sur la récolte au Ghana. Le sucre a connu une semaine sans grand mouvement, baissant légèrement après avoir atteint la semaine dernière un sommet en deux mois et demi à Londres.

● A Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en août valait 373,60 dollars, contre 377,20 dollars le

vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en juillet valait 12,96 cents, contre 13,16 cents sept jours auparavant.

● De son côté, le café a souffert de données laissant entrevoir une bonne récolte au Brésil, de loin le plus gros producteur au monde. Sur le Liffe de Londres, la tonne de RO-BUSTA pour livraison en juillet valait 1.753 dollars vendredi, contre 1.792 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en juillet valait 135,95 cents, contre 137,30 cents sept jours auparavant.

● A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en juillet valait 2.008 livres sterling, contre 2.010 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.959 dollars, contre 2.938 dollars sept jours plus tôt. Les prix du blé et du soja ont monté, avant des chiffres soja très attendus sur l'état de l'offre et de la demande, mais ceux du maïs sont restés stables. Le boisseau de blé pour juillet valait 4.8150 dollars, contre 4.7400 dollars à la clôture de vendredi dernier (+1,5%).

● Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus échangé, a terminé à 3.6300 dollars, exactement comme la semaine pré-

cérente.

● Le boisseau de soja pour juillet coûtait 9,7625 dollars, contre 9,6475 dollars précédemment (+1,19%). L'or s'est repris mais a tout de même peiné à profiter d'un affaiblissement du dollar, une forte hausse des taux obligataires détournant l'attention des investisseurs spéculatifs.

● Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.186 dollars vendredi, contre 1.175,95 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,31 dollars, contre 16,17 dollars il y a sept jours. Les cours des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont dans l'ensemble rebondi, soutenus par un dollar sensiblement affaibli sur lequel la pression s'est accrue après l'annonce d'un creusement surprise du déficit aux Etats-Unis en mars.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.389 dollars vendredi, contre 6.343 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.899 dollars la tonne, contre 1.908 dollars, le plomb valait 2.067,50 dollars la tonne, contre 2.114,50 dollars, l'étain valait 16.025 dollars la tonne, contre 16.050 dollars, le nickel valait 14.180 dollars la tonne, contre 13.780 dollars et le zinc valait 2.365 dollars la tonne, contre 2.324 dollars.

TUNISIE

Recul de 20,8% du déficit commercial en 2015



Le déficit de la balance commerciale a régressé de 20,8% en Tunisie au cours des quatre premiers mois de l'année 2015 en comparaison avec la même période de l'année précédente, selon des statistiques du ministère tunisien du Commerce.

Les premiers résultats des échanges commerciaux extérieurs ont été marqués par une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations, soit une hausse de 6,2%, par rapport à la même période de l'année précédente, selon la même source.

En pourcentage, le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 73,3% à la fin du mois d'avril 2015 contre 67,1% pendant la même période de 2014, a précisé le ministère du Commerce.

Les statistiques ont fait ressortir que la hausse des exportations (125,3%) revient, en premier lieu, à l'augmentation des ventes extérieures des produits agricoles et agroalimentaires, notamment l'exportation de l'huile d'olive. De même, les exportations du secteur mécanique et électrique ont évolué de 3,5%, les ventes dans ce secteur s'étant accrues de 5,5% au cours du mois d'avril 2015.

Par ailleurs, la régression des importations des produits de consommation s'est poursuivie pour atteindre un taux de 3% contre une hausse de 7,2% au cours des quatre premiers mois de 2014.

DIFFÉRENCE COMMERCIAL

La Russie engage une procédure contre l'Ukraine devant l'OMC



Le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a soutenu vendredi à Florence (Italie) l'idée de la création d'un Fonds monétaire européen, à l'instar du FMI, pour favoriser la «convergence» des économies européennes.

FINANCES

La création d'un Fonds monétaire européen soutenue par le Portugal



Le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a soutenu vendredi à Florence (Italie) l'idée de la création d'un Fonds monétaire européen, à l'instar du FMI, pour favoriser la «convergence» des économies européennes.

M. Passos Coelho a assuré que ce Fonds monétaire européen ne serait pas un moyen de contourner la discipline budgétaire. «C'est une question de bons sens», a-t-il insisté lors du colloque «State of the Union», organisé par l'Institut universitaire européen de Florence.

«Le Fonds monétaire européen, tel que je le vois, ne prévoit pas de transferts unilatéraux et permanents de capitaux entre les pays. Il ne dispense pas non plus

contraire, le Fonds sera un instrument de responsabilité commune, de plus forte crédibilité, et d'efficacité économique», a-t-il ajouté. Le Fonds monétaire européen est un projet défendu par plusieurs économistes européens, dont Daniel Gros, repris en 2010 par le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble.

Il consiste à doter la zone euro d'un instrument pouvant venir en aide aux Etats en difficulté, mais à des conditions rigoureuses, à l'image de celles défendues par le Fonds monétaire international (FMI).

Le mécanisme européen de stabilité (MES), le pare-feu de la zone euro, a déclaré le Premier ministre portugais. «Au

doute sur ces questions», a déclaré le Premier ministre portugais.

«Au

La Russie a engagé une procédure contre l'Ukraine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant des mesures anti-dumping prises par Kiev contre le nitrate d'ammonium en provenant de Russie, a-t-on appris vendredi de source proche de l'OMC à Genève. La Russie a, en effet, demandé des consultations sur le dossier à l'Ukraine, ce qui constitue la première étape du processus de règlement des différends commerciaux au sein de l'OMC. Selon Moscou, les mesures anti-dumping prises en juillet 2014 par l'Ukraine sont en violation des règles du commerce international, notamment celles de l'accord anti-dumping. Il s'agit de la troisième procédure engagée par la Russie depuis son adhésion à l'OMC en août 2012. Les deux autres sont dirigées contre l'Union européenne.

APS

TISSEMSILT

7 915 candidats au BAC, 4 512 au BEM et 5 675 à l'examen d'entrée en 1^{re} année moyenne

ABED MEGHIT

Tous les moyens sont réunis pour accueillir le 2 juin prochain l'examen d'entrée en première année moyenne, le 7 juin le Bac et le 14 du même mois les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Pour les examens d'entrée en première année moyenne, 5 675 candidats seront répartis dans 32 centres d'examens. La correction se fera au niveau du CEM «Mouloud Feraoun» de Tissemsilt. Concernant le baccalauréat, la direction de l'éducation a recensé 7 915 candidats, dont 4 811 scolarisés et 3 104 candidats libres. 30 centres d'examens sont d'ores et déjà requisitionnés et la correction (des copies d'autres wilayas). Environ 1 500 encadreurs seront mobilisés pour l'épreuve de cette année scolaire 2014/2015. Quant à l'examen du BEM, 4 512 candidats sont inscrits. Parmi eux, on compte 03 candidats libres. Pour la réussite de cet examen, 30 centres d'examens sont requisitionnés. Plus de 1 300 encadreurs seront mobilisés pour encadrer ces épreuves du 14 au 16 juin prochain.

La correction se fera au niveau du lycée «11-Décembre» de Tissemsilt. Dans le même contexte, les centres d'examens ont été raccordés à la direction de l'éducation à l'aide d'un réseau téléphonique pour parer à tout imprévu et prendre en charge tout problème pouvant survenir lors du déroulement de ces examens.

Ainsi des véhicules seront mobilisés pour transporter les sujets d'examens puis les feuilles d'examens vers les centres de corrections. La direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt a prévu des mesures pour la prise en charge médicale et psychologique des candidats, chaque centre sera doté d'une équipe médicale. Par ailleurs, des mesures de sécurité pour assurer le bon déroulement des examens ont été prises.

M'SILA

Sortie d'une promotion de 456 AOP

Au terme d'une formation de 24 mois, la promotion des agents de police, dénommée «11ème A», est sortie, jeudi, de l'école de police de M'Sila. Composée de 456 agents, cette dernière est baptisée du nom du martyr Ayat Khaled, un commissaire tombé, sous les balles assassines d'un groupe terroriste. À cette occasion, un riche programme, a été élaboré.

À ce propos, on peut retenir la prise de parole du commandant de l'unité chargé de la formation, la prestation du serment et la remise des grades et des diplômes, la passation de l'emblème national entre la section sortante et la section entrante en formation, la baptisation de la « promotion 11ème A » du nom du martyr du devoir Ayat Khaled et maintes expositions de techniques de combat ou d'intervention rapide ont été programmées.

Accompagné du wali et du PAPW, ainsi que d'autres personnalités, l'inspecteur régional de police, Rabah Mahmoud a donné le coup d'envoi de la cérémonie.

C'est dans cette ambiance, à la fois festive et martiale, que le commandant de l'unité est intervenu pour saluer les invités, mettre en exergue la qualité essentielle de la formation reçue par les 456 agents composant la promotion sortante et insisté sur la mission des nouveaux policiers dans la sécurité du citoyen, la défense des institutions de l'Etat et la lutte contre les différentes formes de criminalité.

M.B.

TIARET

Collecte de lait insuffisante malgré une abondance de la production

La wilaya de Tiaret souffre d'un déficit en matière de collecte et de transformation du lait en dépit d'une production jugée abondante de ce produit, réalisée chaque année, selon la direction locale des services agricoles (DSA).

Avec une production de plus de 71 millions de litres de lait cru par an, seuls 12 % de cette quantité sont collectés et transformés par les laiteries, soit l'équivalent de 9 millions de litres.

Cette quantité est prise en charge par les unités de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait et celles d'El Bahdja, basées à Soughour. Elles assurent une production moyenne globale de 75.000 litres/jour.

A la DSA, on explique ce déficit en matière de collecte et de transformation du lait par le recours des éleveurs à la vente directe du lait cru aux consommateurs tout comme les exploitations agricoles spécialisées en élevage bovin.

Pour soutenir la production, la collecte et la transformation du lait, la DSA assure des subventions octroyées par l'Etat au profit de ce créneau. Ainsi en 2014, quelque 105 millions DA ont été accordés aux éleveurs de vaches laitières recensés au niveau de cette direction. Pour leur part, les collecteurs ont reçu des subventions représentant un montant global de plus de 43 millions DA et enfin 29 millions DA ont été octroyés aux unités de production laitière.

L'aide de l'Etat à la filière lait a également concerné une prise en charge de 30 % des prix d'acquisition des équipements d'élevage bovin, de traite, de froid et autres, en plus de primes attribuées aux vétérinaires qui pratiquent l'insémination artificielle, soit 1.800 DA pour chaque vache inséminée. Quant aux éleveurs, ils ont bénéficié d'une



aide de 60.000 DA pour chaque génisse née par insémination artificielle et 6000 DA par hectare cultivé par des fourrages en plus de 30 % du coût de réalisation des étables.

Dans ce sillage, les unités de production du lait participent à l'appui de l'élevage des vaches laitières. Ainsi, l'unité de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait accorde des crédits aux éleveurs pour l'acquisition de vaches laitières. En contrepartie, les éleveurs doivent céder leur production laitière à cette unité.

Le sachet de lait se fait rare sur le marché

Selon le responsable de l'unité de Sidi Khaled, les bénéficiaires de ces crédits sont sélectionnés par un comité composé de cadres de l'entreprise et des représentants de la DSA, de la Chambre agricole et de l'association des éleveurs de Tiaret. Le remboursement des crédits s'effectue par prélèvement sur les recettes de la production de lait sur une période de cinq années. Dans ce cadre, 33 éleveurs ont bénéficié, en décembre dernier, de crédits réservés par la laiterie de Sidi Khaled ayant permis l'acquisition de 400 vaches parmi les races produisant d'importantes quantités de lait.

Par ailleurs, la politique d'appui à la filière du lait, au titre du programme national de développement agricole, a contribué, depuis 2.000, à l'augmentation du volume du lait collecté et livré aux unités de transformation. Cette pro-

duction est passée de 400.000 litres/an en 1995, à 9 millions de litres/an en 2014, selon Najia Saci, cadre à la DSA de Tiaret.

Le nombre moyen de têtes bovines par exploitation agricole est passé, quant à lui, de 15 vaches en 2009 à entre 50 et 100 têtes. La wilaya de Tiaret compte actuellement un cheptel composé de 42.600 vaches laitières dont 12.000 vaches importées alors que le nombre de collecteurs de lait a dépassé les trente.

Actuellement, deux unités de transformation du lait activent dans la wilaya. Il s'agit de la laiterie de Sidi Khaled relevant du groupe Giplait assurant une production entre 70.000 et 110.000 litres/jour et l'unité d'El Bahdja de Soughour avec une capacité de production de 5.000 litres/jour.

En dépit de cette production, le consommateur de la wilaya rencontre des difficultés pour acquérir un sachet de lait.

Ce produit fait l'objet de pratiques spéculatives au point où le sachet est cédé à 35 DA l'unité. Certains se rabatent sur le lait de vache cru, proposé entre 45 et 50 DA le litre.

Les épiciers et autres commerçants de produits alimentaires justifient cette situation par l'insuffisance des quantités de sachet livrées et par la tendance des consommateurs à acheter en grandes quantités ce produit pour le stocker et se mettre ainsi à l'abri du besoin.

RELIZANE

Kalâa Beni Rached, une citadelle à découvrir

Kalâa Beni Rached, située à 35 km au Sud-ouest de la ville de Relizane, est considérée avec la ville de Mâzouna parmi les sites historiques les plus connus de la région de la Dahra, qui nécessite des travaux de restauration pour sa réhabilitation en tant que site historique éminemment touristique.

Kalâa Beni Rached, remontant à la période ottomane, a été un véritable pôle de rayonnement culturel et un joyau architectural, en témoignent certains de ses édifices qui affrontent les aléas du temps et attendent leur réhabilitation.

Cette localité, dénommée également «Houara», a été édifiée au 16^{ème} siècle, comme le rapportent certaines sources historiques qui indiquent que Kalâa Beni Rached porte le nom de son fondateur Rached Ben Mohamed, originaire de la tribu des Meghraoua.

Les forces militaires ottomanes l'avaient utilisé à l'époque comme citadelle et fortification, selon les

mêmes sources. Le site se distingue par ses venelles et étroites ruelles, sa vieille mosquée construite en 1734 par le Bey Bouchelaghem et son cimetière ottoman. Kalâa Beni Rached a été la terre natale de grands hommes de culte. Elle abrite quelque 336 mausolées.

Comme pour marquer l'histoire de cette localité, un de ses habitants, Boualem Bouazza, a créé deux modestes musées dans lesquels sont exposés de vieux manuscrits, des ustensiles, des armes, des pièces historiques, des costumes traditionnels et des instruments de tissage utilisés dans la fabrication du célèbre tapis d'El Kalâa. Certaines de ces pièces datent de 5 siècles.

Dernièrement, les autorités de wilaya ont entrepris plusieurs opérations pour restaurer et réhabiliter certains sites pour les sauver de la dégradation.

Dans ce cadre, une enveloppe financière a été débloquée pour entreprendre des études et des travaux de restauration afin de donner à ce

site historique toute l'importance qu'il mérite.

Le directeur de la culture de la wilaya de Relizane, Mousaab Hadj, a indiqué que ses services ont déposé, pour la seconde fois, au niveau de la tutelle le dossier d'El Kalâa en vue de la classification du site pour bénéficier de toutes les dispositions réglementaires en vue de sa protection et de son exploitation en tant que destination touristique.

Le même responsable a rappelé que des experts du Centre national de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (Cnraph) ont entrepris, en décembre dernier, des recherches sur le site d'El Kalâa.

Des instruments préhistoriques, des restes de poterie et des ossements appartenant à rhinocéros, à des bovidés et des gazelles ont été découverts à l'intérieur de la grotte Mersata. De son côté, le directeur de wilaya chargé du tourisme, Djilali Toualbia, a décidé d'intégrer cette localité à un circuit touristique devant

permettre aux touristes et chercheurs de découvrir une région au riche passé historique mais qui n'a pas livré tous ses secrets.

M. Toualbia a indiqué que l'ancienne unité de fabrication du tapis d'El-Kalâa, à l'arrêt depuis les années 80, sera convertie en centre d'artisanat devant abriter tous les métiers séculaires faisant la réputation de la région comme la poterie, le tissage, la tannerie, le travail du doudou, entre autres travaux artisanaux.

Des stages de formation seront initiés pour le profit des artisans.

Sur ce plan, il y a lieu de rappeler que le tapis de Kalâa Beni Rached aux motifs exceptionnels se distingue des autres travaux d'artisanat similaires.

Oeuvre exclusive des femmes, ce tapis est inspiré des arts andalou et maghrébin. Très apprécié et très demandé dans le passé, il était un élément incontournable du trousseau de la mariée.

APS

CÉRÉALICULTURE

Une récolte de 140 000 quintaux de blé dur attendue à Adrar

Une récolte de 140.000 quintaux de blé dur, dont une partie de 131.000 qx destinée à la consommation, est attendue dans la wilaya d'Adrar dans la cadre de la campagne moisson-battage de cette saison agricole, a-t-on appris de la Coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) d'Adrar.



La campagne moisson-battage, lancée début mai en cours, cible une surface emblavée de plus de 4.000 hectares irrigués par plus de 150 pivots disséminés à travers les différents périmètres agricoles de la wilaya, a-t-on indiqué à la Ccls.

Pour la réussite de cette campagne, des moyens matériels et humains ont été mobilisés, dont la mise à la disposition des céréaliculteurs de 20 moissonneuses-batteuses et 30 camions de différents tonnages pour le transport

de la récolte des exploitations agricoles vers les points de stockage, a-t-on précisé. La même source a fait savoir qu'une production céréalière de 20.000 qx a été jusqu'ici engrangée sur une superficie emblavée de 600 ha. Les services agricoles de la wilaya table sur un rendement «meilleur» que celui réalisé la saison précédente, eu égard à l'extension de la surface céréalière emblavée et aux mesures «incentives» (soutien et accompagnement) prises par les pou-

voirs publics en direction des fellahs. La Ccls relève que cette amélioration de la production serait due également au suivi technique des fellahs consistant en la vulgarisation de l'utilisation des intrants agricoles (engrais, herbicides et pesticides), qui a donné lieu à la réalisation, depuis le lancement de la campagne, d'un rendement de 67 qx/ha au niveau des superficies irriguées sous pivots, destinées à la production des semences.

TLEMCEN

Coup d'envoi du 2^e Salon national de la photographie de patrimoine

Le coup d'envoi de la deuxième édition du salon national de la photographie de patrimoine a été donné samedi à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen par les responsables du secteur de la culture de la wilaya, en présence de nombreux artistes et intellectuels.

Cette nouvelle édition de ce salon artistique ayant pour thème «Les mosquées d'Algérie» enregistre la participation d'une trentaine de photographes provenant de plus de 20 wilayas du pays, a-t-on indiqué auprès de la direction de cet établissement culturel. Des artistes de talent tels que Zoheir Lougliti de Boussaada, Nacer Ouadahi de Tiaret, Djamel Ghazal de Constantine, Moulay Belahouel de Tlem-

cen et autres professionnels de diverses régions étaient un patrimoine archéologique musulman de valeur, au grand honneur du public tlemcénien. Cette édition verra également l'organisation d'ateliers de formation au profit des participants s'articulant sur l'apprentissage de techniques photographiques diverses, à même de donner aux photographes artistes des outils de travail devant parfaire leur savoir-faire. Des «sorties photographiques» sont en outre programmées pour les participants, devant leur permettre de découvrir la richesse patrimoniale que recèle Tlemcen, à l'instar des vestiges musulmans, les grottes fériques et les régions historiques comme Honaine et Beni Snouss.

TAMANRASSET

1 600 logements sociaux en chantier à In-Salah

Un projet de 1.600 logements sociaux de type public locatif (LPL) est en cours de réalisation dans la daïra de In-Salah (750 km au Nord de Tamanrasset), a-t-on appris samedi auprès des responsables locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi).

Dotés d'un financement de plus de 4 milliards DA, les chantiers de réalisation de ce projet, inscrit dans le cadre du précédent plan quinquennal, ont été répartis en plusieurs lots.

sements confiés à 13 entreprises réalisatrices, sur une superficie de 48 hectares, a précisé le chef du service technique de l'Opgi. Livrable en août 2016, ce programme de logement dont neuf (9) bureaux d'étude assurent le suivi technique, a été retenu au titre de la réalisation d'un nouveau pôle urbain dans la zone de Djouallil (12 km de la ville d'In-Salah) qui réunira prochainement une série d'installations projetées, à l'instar d'un établissement public hospitalier (EPH), d'un

stade de proximité, d'une salle omnisports, d'un centre culturel, d'une école primaire et d'un Collège d'enseignement moyen (CEM), a indiqué Hadji M'hamed. Le même responsable a fait savoir également que 253 LPL sur un total de 856 logements de même type relevant de l'Opgi, ont été attribués au cours du premier trimestre 2015 dans le quartier Dghamcha à In-Salah, assurant que les travaux se poursuivent pour l'achèvement des logements restants de ce quota.

BOUIRA

Attribution de 380 logements sociaux

Trois-cent quatre vingt (380) bénéficiaires de logements sociaux et promotionnels aidés dans la ville de Bouira et la commune de Souk Lakhmis ont reçu jeudi leurs clés lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif Nacer Maskri.

Dans la ville de Bouira, les 290 logements promotionnels aidés, réalisés au niveau du Carrefour de Haizer, ont été attribués à leurs bénéficiaires. Ce projet réalisé pour un montant de 95 millions DA a connu un important retard puisqu'il a été lancé en 2012 et il n'a été achevé qu'en 2015, selon la fiche technique du projet. Dans la commune de Souk Lakhmis, à une trentaine de km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, quatre vingt-dix familles ont bénéficié de logements sociaux. En mars dernier, 34 familles ont été relogées dans des habitations neuves, une opération qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'attribution d'un total de 728 logements dans les formules du logement public locatif (LPL), et de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

A Bouira, plus de 23.000 unités de logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation, selon un rapport de la wilaya remis récemment à la presse. Ces projets sont inscrits dans le cadre des différents plans quinquennaux allant de 2005 à 2014, au terme desquels la wilaya a bénéficié d'un quota de plus de 82 000 logements tous types confondus destinés à répondre à la demande croissante des citoyens en matière de logement dans la wilaya de Bouira, selon le même document.

ORAN

Un simulateur de conduite de camions et de bus réalisé par une jeune entreprise de solutions technologiques

Un simulateur de conduite de camions et de bus, premier du genre en Algérie, vient d'être réalisé par une petite entreprise algérienne spécialisée dans les solutions technologiques «Eurl Neren» basée à Oran, a-t-on appris samedi de son directeur général.

Ce simulateur, d'une performance aux standards internationaux, permet aux conducteurs, dans le cadre de leur apprentissage, de réaliser des manœuvres réelles des bus et camions, a expliqué à l'APS M. Taleb Mahir, soulignant que cet appareil, conçu et réalisé par de jeunes chercheurs algériens en collaboration avec l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETO), est adapté aux différents climats.

Par ailleurs, un autre appareil de billettique à trois systèmes intégrés de géo-localisation, de contrôle de régulation et de validation avec interopérabilité, vient d'être conçu et réalisé par cette EURL, créée, il y a à peine 6 mois, a ajouté le même responsable.

Cet appareil à usage unique est intégré au Global positionnement système (GPS) qui renvoie les données sur la billetterie et la recette journalière à l'unité centrale au niveau de l'administration, a-t-on indiqué.

Une exposition de ces nouveaux produits est prévue lundi prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO) à l'occasion d'une journée d'étude sur la sécurité routière, co-organisée par la direction des transports et l'Assemblée populaire de wilaya, a annoncé le directeur général de l'ETO, Faouzi Berber.

Assises nationales sur la recherche-formation en ingénierie industrielle, les 13 et 14 mai

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) accueillera, les 13 et 14 mai, les Assises nationales sur la recherche-formation en ingénierie industrielle, a-t-on appris samedi auprès des responsables de l'établissement.

Le renforcement des liens entre la formation-recherche et l'industrie constitue l'objectif majeur de cet événement, initié par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La rencontre, inscrite dans le cadre de la présentation de la stratégie nationale de formation, recherche et développement en milieu industriel, intervient dans la perspective de l'entrée en vigueur de la 3^e Loi d'orientation sur la recherche scientifique.

Les communications s'articuleront notamment autour des filières à vocation industrielle, dont l'agriculture, les biotechnologies, la chimie, la pétrochimie, l'électronique, la mécanique, la métallurgie, l'informatique et l'aéronautique.

Une exposition de produits et process des centres et laboratoires de recherche en sciences et technologies se tiendra en marge des Assises qui seront marquées par l'animation de conférences et d'ateliers thématiques.

Des opérateurs du secteur industriel participent également à cette manifestation organisée en collaboration avec le ministère de l'Industrie et des Mines.

Protection de l'environnement

Enlèvement de 6 tonnes de déchets aux ports de pêche de Beni Saf et Bouzedjar

Pas moins de six (6) tonnes de déchets ont été enlevés samedi aux ports de pêche de Beni Saf et Bouzedjar, lors d'une opération de nettoyage marquée par la participation d'élèves d'établissements scolaires et de jeunes scouts.

Des travailleurs et cadres du secteur de la pêche et autres plongeurs professionnels ont pris part, également, à cette opération intitulée "Ports bleus", organisée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques en collaboration avec ses partenaires.

Cette action, initiée par le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, a enregistré la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer son bon déroulement. Ces moyens ont permis d'enlever pas moins de six tonnes de déchets du fond de ces deux ports (sacs en plastique, bouteilles, pneumatiques et autres déchets) dont cinq tonnes au port de pêche de Bouzedjar, a-t-on indiqué.

Outre le nettoyage des ports, cette action vise à sensibiliser les différents inter-

OPÉRATION PORTS BLEUS : L'ancien port d'El Kala débarrassé de près de 30 tonnes de déchets



Près de 30 tonnes de déchets et de détritus ont été enlevés samedi de l'ancien port de pêche d'El Kala (El Tarf) dans le cadre de l'opération «ports et barrages bleus» qui en est à sa 3ème édition.

Le coup d'envoi de cette action a été donné par les autorités locales en présence d'un représentant du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, Farid Nait Djoudi, qui a souligné, à cette occasion, les dimensions environnementales et économiques de cette opération à caractère national.

Destinée à débarrasser les bassins portuaires des déchets flottants ou jonchant les fonds marins, cette opération a vu la participation, à El Kala, de 60 plongeurs et des

stagiaires de l'école technique de la pêche et de l'aquaculture d'El Kala, en plus des travailleurs de plusieurs autres services comme les travaux publics, l'environnement et le tourisme.

Près de 300 pneumatiques et autres objets hétéroclites (branchages, bouteilles, chiffons, morceaux de tôle) ont été récupérés au cours de cette opération qui a également donné lieu à diverses activités d'animation.

Organisée par la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, en coordination avec la chambre de la pêche et de l'aquaculture, cette action a également porté sur le nettoyage du plan d'eau du barrage de Cheffia.

APS

ALGER «J'ai tué ma sœur pour l'honneur»

En ce mois de mai 2015, le tribunal criminel prononce un lourd verdict à l'encontre d'une personne qui n'a pas hésité à assassiner sa sœur, Manel, âgée de 37 ans divorcée et mère de trois enfants qui jouit déjà d'une mauvaise réputation.



A.Ferrag

Ce jour-là, Hamid suivait sa sœur qui est montée dans une voiture. Il est 14h00 quand Hamid pénètre dans l'immeuble où il a vu entrer Hocine et sa sœur Manel. Il frappe à la porte puis il rentre. Il voit le couple serré l'un contre l'autre. Il ne comprend pas, sa sœur déshonneure la famille !

Tout s'écroule devant lui. Fou de colère, il tire par les cheveux. La malheureuse hurle, mais 15 coups de couteau lui seront fataux. Manel gisait dans une mare de sang.

Quelque temps plus tard, Hamid est arrêté et écroué.

Au box des accusés, il garde la tête basse jusqu'à la fin du procès évitant ainsi les regards de ses parents, constitués partie civile. Dans cette tragique affaire, à la barre, l'accusé reconnaît certes ses faits, mais la présidente donne la parole au représentant du ministère public, qui tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé, en insistant sur le rapport de l'expertise médicale que ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre et qui après avoir rappelé les faits, accuse cet homme qui a tué deux fois ses parents et requiert la peine capitale. L'avocat de la défense, désigné d'office, usera de

tout son talent pour sauver son client, un homme qui en tuant sa sœur s'est tué lui-même et en se basant sur son état au moment du crime, faisant appel à des circonstances atténuantes.

Au terme de longues délibérations, et la consultation de l'enquête médicale opérée sur l'accusé, le jury, tenant compte des circonstances atténuantes condamne Hamid à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

BÉNI OURTILANE (SÉTIF) : Il passe devant sa maison, il le tue

Azzedine Tiouri

Pour la simple raison qu'il passait à chaque fois devant chez sa maison, un quadragénaire B.M., âgé de 44 ans, a tué un quinquagénaire en lui assenant des coups sur la tête à l'aide d'une hachette à Béni Ourtيلane, située à près de 80 km, au nord du chef-lieu de wilaya Sétif. Ce drame a jeté l'émoi et la consternation dans tout le village.

Selon les services de la Gendarmerie nationale de Sétif, les faits remontent au 4 mai dernier lorsque la victime passait devant le domicile de l'auteur des faits pour se rendre à la mosquée pour accomplir la prière du fidjri lorsqu'elle a reçu des coups violents à l'aide d'une hachette sur le côté gauche du visage qui l'assommera sur le coup. C'est son fils qui le découvra dans une situation catastrophique perdant tout son sang. La victime fut évacuée immédiatement vers le centre hospitalier d'Arassa, dans la commune de Béni Ourtيلane, mais succomba peu de temps après son admission. Une enquête fut ouverte par la Gendarmerie nationale et tous les soupçons se di-

rigèrent vers un certain B.M. qui a eu déjà affaire avec la victime dans le passé pour une affaire de passage devant chez lui à proximité de sa maison. Selon la même source, l'auteur du crime avait nié tout en bloc avant de se rétracter devant des indices et finira par reconnaître les faits qui lui sont reprochés en déclarant qu'il ne voulait pas le tuer.

Devant les enquêteurs, le prévenu déclara qu'à chaque fois que la victime passait devant sa porte pour se rendre à la mosquée pour effectuer ses prières quotidiennes, elle jetait des pierres sur la porte extérieure de sa maison et alluma les ampoules la nuit devant ses fenêtres d'une manière provocante avec des cris étranges. Il déclara l'avoir déjà averti et menacé à plusieurs reprises pour changer et emprunter d'autres itinéraires pour ne plus passer devant chez lui et qu'il y avait aussi un différend familial avec cette personne depuis 2010. Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Béni Ourtيلane, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour homicide volontaire avec prémeditation et guet apens.

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2015

Semaine d'information de la Protection civile de la wilaya d'Alger sur les dangers de la mer

Une semaine de sensibilisation sur les dangers de la mer, la prévention des incendies de forêt et les accidents de la circulation sera organisée au centre culturel Mustapha Kebab d'Alger du 10 au 16 mai prochains par la protection civile. La direction de la Protection civile de la wil-

aya d'Alger indique dans un communiqué que cette manifestation connaîtra la participation de nombreux services dont ceux de la Gendarmerie et de la Sécurité nationale et les directions de la Santé et de la population. Il y aura aussi la présence des services des Forêts et ceux du

Tourisme et de l'Artisanat. Durant cette semaine d'information, des conseils prévention et de sécurité seront donnés aux visiteurs pour leur inculquer la culture de la prévention aux citoyens afin de minimiser les risques auxquels ils sont exposés, souligne le communiqué.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION 3 morts à Relizane

Trois (03) personnes ont trouvé la mort vendredi dans un accident de la circulation survenu dans la localité Douar Sidi El Hadj relevant de la commune Ben-daaoud à Relizane, selon les services de la Protection civile. L'accident s'est produit lors d'une collision entre une voiture touristique avec un camion remorqueur.

Les victimes, deux enfants âgés de 3 et 7 ans et le conducteur âgé de 57 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane, ajoute la même source. Une fillette qui a subi des blessures et des fractures à la tête et au pied, est hospitalisée dans le même établissement. Son état est jugé «grave», selon des sources hospitalières.



Deux navires de la marine militaire allemande ont porté secours vendredi à près de 400 migrants en Méditerranée, a annoncé le gouvernement allemand.

IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE : Deux navires militaires allemands portent secours à près de 400 migrants

La première opération a eu lieu dans la matinée, «à environ 250 km au sud» de l'île italienne de Lampedusa, a déclaré un porte-parole du ministère allemand de la Défense lors d'une conférence de presse régulière à Berlin.

Les migrants, environ 200, se trouvaient à bord d'une «embarcation en bois». «Nous avons reçu vers 09H00 un appel d'urgence» des autorités italiennes indiquant qu'un bateau «avait demandé de l'aide», a précisé ce porte-parole.

La frégate Hessen, qui patrouille depuis mardi en Méditerranée avec le ravitailleur Berlin, s'est alors rendue sur place pour lui porter secours, a-t-il poursuivi.

Plus tard, lors d'une seconde opération, le ravitailleur Berlin a pris en charge environ 180 personnes qui se trouvaient sur deux bateaux pneumatiques, à environ 70 km des côtes libyennes, selon un porte-parole du ministère de la Défense. Pour ces deux opérations, l'origine des migrants n'a pas été précisée. Selon le ministère, toutes les personnes secourues seront conduites vers l'Italie, en coordination avec les autorités italiennes.

La Hessen et le Berlin étaient entrés



en action mardi matin dans un secteur maritime situé entre la Libye et l'Italie, afin d'appuyer les autorités italiennes dans leurs opérations de sauvetage en mer. Ils ne font pas partie de l'opération de surveillance Triton, mise en place en Méditerranée par Bruxelles pour aider l'Italie à contrôler ses frontières maritimes et récupérer les migrants sur des embarcations en perdition.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les deux navires allemands avaient déjà

participé à une opération de sauvetage, à environ 200 kilomètres de la Sicile.

Durant les 18 derniers mois, plus de 5.000 personnes ont péri en tentant de rejoindre l'Europe dans des embarcations de fortune.

Le 19 avril, quelque 800 personnes ont péri dans le naufrage de leur embarcation, entre la Libye et l'Italie, suscitant une indignation mondiale et conduisant l'Union européenne à tripler le budget de l'opération Triton.

CRASH D'UN AVION MILITAIRE EN ESPAGNE Au moins trois morts et deux blessés graves

Au moins trois personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées samedi dans le crash de l'avion de transport militaire dans le sud de l'Espagne, ont indiqué les services de secours. «Il y a au moins trois morts et deux blessés graves», a déclaré une porte-parole des services de secours, citée par l'AFP. Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy, avait annoncé plus tôt qu'il y avait «huit à dix personnes à bord» de l'avion qui s'est écrasé près de Séville (sud). Des sources aéronautiques ont précisé qu'il s'agissait du nouvel avion de transport militaire A400M.

L'aéroport de Séville a été brièvement fermé au trafic commercial. «La brigade des pompiers est occupée sur le site de l'accident, en dehors du périmètre de l'aéroport», a indiqué le gestionnaire des aéroports espagnols AENA sur le réseau social Twitter. Il a rouvert à 14H15 locales (22H15 GMT), selon AENA.



CONTROLE D'INTERNET EN CHINE

Washington «préoccupé» par l'éventuel usage d'un nouvel outil de contrôle d'internet

Les Etats-Unis sont «préoccupés» par les informations selon lesquelles la Chine ferait usage d'un nouvel outil de contrôle d'internet surnommé le «grand canon», qui permet d'attaquer des sites web.

«Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles la Chine a utilisé une nouvelle cyber-capacité qui interfère dans la capacité d' internautes du monde entier à avoir accès à des contenus hébergés à l'extérieur de la Chine», a indiqué vendredi le porte-parole du département d'Etat Jeff Rathke, en réponse à une question sur l'utilisation du «grand canon» par Pékin.

«Nous avons demandé



aux autorités chinoises d'enquêter sur cette activité, et de nous fournir le résultat de leurs investigations», a-t-il indiqué. Selon des chercheurs, la Chine renforcerait la censure d'internet au-delà de ses frontières,

avec ce «grand canon», qui permet de mettre hors de service des sites internet et de l'aider à soutenir la célèbre stratégie du «grand pare-feu» (Great Firewall), le système de surveillance d'internet de Pékin.

«Le «grand canon» n'est pas seulement une extension du «grand pare-feu», il s'agit d'un outil d'attaque distinct qui détourne le trafic vers ou depuis une adresse IP individuelle, selon un rapport du Citizen Lab de l'Université de Toronto publié début avril. Les chercheurs disent avoir trouvé «des preuves irréfutables que le gouvernement chinois utilise le «grand canon», ce que Pékin nie farouchement.

ESPIONNAGE Les Allemands restreignent leur coopération avec la NSA

Les services de renseignement allemands (BND) auraient restreint leur coopération avec l'agence américaine NSA, a affirmé jeudi la presse allemande.

«Depuis le début de la semaine, plus aucune communication internet à destination de la NSA n'est interceptée dans le centre d'écoutes du BND de Bad Aibling», affirment le quotidien Süddeutsche Zeitung, les chaînes publiques régionales NDR et WDR ainsi que l'agence de presse allemande DPA qui dit avoir eu confirmation auprès de sources sécuritaires.

«Les services de renseignement allemands, en concertation avec la chancellerie, ont informé les Américains qu'une justification formelle de demande d'espionnage devait désormais être adressée pour toute demande d'interception de communications sur internet», toujours selon Süddeutsche Zeitung, NDR et WDR.

«La NSA a répondu aux Allemands ne pas être en mesure de livrer de telles justifications en raison des délais serrés», selon ces médias.

A la station d'écoute de Bad Aibling, où travaillent 120 employés du BND et quelques techniciens de la NSA, «seules des communications par fax ou téléphoniques peuvent encore être interceptées», affirme encore la Süddeutsche Zeitung.

L'affaire d'espionnage présumé de responsables européens par le Renseignement allemand éclaboussé actuellement le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, avec des attaques visant notamment le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière qui aurait fermé les yeux sur l'espionnage présumé d'entreprises et responsables européens par la NSA, soupçonnée d'avoir abusé de sa coopération avec les services allemands à partir de 2005, selon l'opposition.

La chancelière, qui a admis «des manques» au sein du BND, a assuré qu'elle était prête à s'exprimer devant la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur des pratiques d'espionnage.

Le justice américaine déclare «illégale» la collecte massive de données téléphoniques

La collecte massive de données téléphoniques opérée par l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) est «illégale», a déclaré jeudi une Cour d'appel américaine.

Les lois sur lesquelles s'est appuyée la NSA pour mettre en place cette collecte «n'ont jamais été interprétées pour autoriser quelque chose qui s'apprécie de l'ampleur de la surveillance généralisée en question ici», a estimé un tribunal de New York dans un document de 97 pages.

La plainte avait été déposée par l'association de défense des libertés Aclu (American Civil Liberties Union) contre la NSA, agence de renseignement chargée de l'interception des communications, et le FBI, la police fédérale, après les révélations faites en juin 2013 par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden.

Les millions de «métadonnées» téléphoniques collectées par la NSA comprennent des numéros de téléphone, la durée des conversations téléphoniques ou leur localisation mais pas leur contenu.

L'Aclu estime en outre que ce programme constitue une «violation massive» de la vie privée sans aider autre mesure à contrer le terrorisme.

APS

YEUX CLAIRS OU FONCÉS

Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

La couleur de vos yeux est associée à certains marqueurs génétiques qui prédisposent aussi à certaines maladies. Yeux bleus ou yeux marrons : découvrez ce qu'ils dévoilent sur votre santé future.

Vous avez les yeux foncés

- Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'American Journal of Ophthalmology a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

- Vous êtes plus sensible aux effets de l'alcool

Selon une étude réalisée par les chercheurs de l'Université d'Atlanta, les personnes aux yeux plus foncés sont plus sensibles aux effets de la drogue et de l'alcool lors d'une consommation excessive. Principale conséquence répertoriée par les chercheurs : comme les personnes aux yeux bleus supportent mieux l'alcool, ils boivent plus et plus souvent. Il y aurait donc plus d'al-



cooliques chez les personnes aux yeux clairs.

- Vous souffrez plus du stress

Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du

côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

Vous avez les yeux clairs

- Vous avez moins de risque de souffrir de vitiligo

Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la

peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Caucasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification

de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

- Vous supportez mieux la douleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublerait même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

VERRUES : COMMENT LES ÉRADIQUER CHEZ L'ENFANT ?



Les verrues sont causées par un virus et peuvent prospérer dans un environnement humide ou en cas de manque d'hygiène. De nombreux produits disponibles en automédication ainsi que l'homéopathie peuvent aider à en venir à bout.

Deux virus sont en cause dans les verrues :

- Le virus du papillome humain (VPH ou HPV) est à l'origine des verrues vulgaires communes, rondes et rugueuses, siégeant sur le dessus de la main, les doigts, ainsi que des verrues plantaires. On les montre à son médecin pour confirmer le diagnostic, mais l'idée est d'attendre quelques mois afin de laisser au système immunitaire le temps de se débarrasser du virus. Si les verrues persistent et se multiplient, on consulte de nouveau pour un éventuel traitement, sachant toutefois qu'il ne permettra pas d'éradiquer le virus mais seulement d'en détruire les lésions. On peut éventuelle-

ment se tourner vers les produits disponibles en automédication, en vérifiant qu'ils sont bien adaptés aux enfants. Ceux à base d'acide salicylique vont brûler la verrue, tandis que les pansements imprégnés d'un produit viricide vont agir en « l'étouffant ». On peut également tenter le placebo, en faisant tremper le doigt de son enfant dans de l'eau chaude, par exemple. Enfin, certaines études suggèrent l'efficacité d'un simple ruban adhésif placé sur la verrue.

- Le Molluscum contagiosum, ou Pox virus, responsable des verrues du même nom. Il s'agit de petites verrues molles, translucides, de 1 à 5 mm de diamètre. Très contagieuses, elles se multiplient rapidement chez l'enfant. « Elles sont inesthétiques, mais bénignes. Elles disparaissent généralement au bout d'un an et demi », explique le Dr S. Aholy Razafinirivo-Schoreisz, pédiatre. Inutile de tester des produits de pharmacie, inefficaces sur ce type de verrues, ou d'infliger à son enfant de douloureuses séances chez

le dermat. Pour accélérer le processus, on mise sur l'homéopathie : Nitri acidum 9 CH, Mezereum 9 CH (si démangeaisons et vésicules blanchâtres), Staphysagria 9 CH et Vaccinotoxinum 9 CH, en alternance une fois par semaine pendant quelques semaines.

L'homéopathie à la rescoussse des verrues à virus du papillome humain (HPV)

Les traitements étant différents en fonction des verrues, il est conseillé de consulter un homéopathe. Ici, on retiendra ces deux traitements de fond :

- Calcarea carbonica 15 CH pour les verrues tenaces des membres supérieurs ou les verrues plantaires. On l'associe généralement à Sulfur 15 CH.

- Thuya 9 CH si les verrues sont douces, molles, avec une sensation de brûlure ; si elles sont dures, en bouquet sur les mains ; pédiculées, à la face, aux paupières, sur la lèvre supérieure.

MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES
Les bienfaits de l'orthophonie pour anticiper les soucis de langage

Si les séances d'orthophonie sont plus courantes chez les patients victimes d'accident vasculaire cérébral ou de traumatisme crânien, elles peuvent aussi être mises en place chez l'adulte atteint de maladie neurodégénérative, comme la maladie d'Alzheimer. L'orthophonie aidera alors le patient à anticiper les difficultés de langage liée à sa maladie.

Lorsque des zones cérébrales liées au langage sont affectées, notamment lors d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien, des difficultés d'expression et de compréhension du langage écrit et/ou oral surviennent. Nommée aphasie, cette affection du langage peut être diminuée voire disparaître grâce à des séances d'orthophonie.

Pour autant, il existe de rares pathologies pour lesquelles des séances orthophoniques d'anticipation peuvent être utiles avant même que l'aphasie ne se déclare. C'est le cas des maladies neurodégénératives comme l'aphasie progressive primaire ou encore la maladie d'Alzheimer.

Une détérioration progressive du langage

L'aphasie progressive primaire, ou APP, est une maladie dégénérative rare (5 cas pour 100 000 personnes) qui touche les régions de l'hémisphère gauche, notamment le cortex frontal et temporal. Liées au langage, ces zones peu à peu lésées vont entraîner des difficultés diverses et irrémédiables : perte du sens des mots, manque de mots, problèmes de syntaxe ou d'élocution, fautes d'orthographes...

Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, les troubles du langage surviennent généralement après les troubles de la mémoire immédiate. A cause de ses pertes cognitives, le malade aura alors tendance à chercher ses mots, et à défaut de les retrouver, à les remplacer par d'autres mots proches ou par leur définition. La cuillère sera par exemple remplacée par « ce avec quoi on mange sa soupe », ou le parapluie par « ce qui nous protège de la pluie ». Le vocabulaire s'appauvrit et la prononciation est de plus en plus perturbée.

INFECTION À CLOSTRIDIUM DIFFICILE : ÉVITER LA RÉCIDIVE

Les chercheurs américains ont mis au point un traitement permettant de lutter contre la récidive des infections à clostridium difficile, première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital.



La bactérie Clostridium difficile cause des infections diarrhéiques graves, généralement associées à l'utilisation d'antibiotiques. Bien connue aux Etats-Unis, elle est responsable là-bas d'environ 250 000 hospitalisations

et au moins 14 000 décès chaque année.

En France, c'est la première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital. On se souvient qu'en 2013, la bactérie avait sévi pendant plusieurs mois dans les hôpitaux de

Marseille, provoquant le décès de 3 personnes.

Pour réduire la réurgence de la maladie, qui se réveille lors de la prise de certains antibiotiques (comme l'amoxicilline, la clindamycine et les céphalosporines),

une équipe de chercheurs américains a mis au point un traitement à partir d'une souche bactérienne non pathogène (qui ne sécrète pas de toxines).

Pour éviter les récidives, ils colonisent la flore intestinale des malades avec cette souche de bactéries. Pour leur étude, les chercheurs ont administré les bactéries par voie orale à 168 malades ayant suivi un traitement antibiotique. Ils ont testé plusieurs concentrations et périodes de temps (1 ou 2 semaines) pour évaluer la plus efficace et ont comparé les résultats avec un groupe contrôle, qui prenait un placebo. Grâce à cette colonisation bactérienne, la récidive de l'infection n'a été que de 5%, alors qu'elle était de 30% dans le groupe contrôle. Les malades étaient, en outre, deux fois moins nombreux à souffrir de douleurs abdominales, par rapport au groupe contrôle. Ces résultats devront être confirmés par une étude plus large. Ce traitement pourrait être une alternative aux gélules de microbiote fécal qui permettent de soigner les diarrhées infectieuses.

GROSSESSE : QUE FAIRE CONTRE LE MAL DE DOS ?



Avec le bébé qui grandit dans le ventre, le centre de gravité se déplace vers l'avant, on se cambre mais les abdos ne jouent plus bien leur rôle de maintien. Résultat : c'est tout le bas du dos qui compense. Ajoutons à cela les hormones qui entraînent un relâchement des ligaments et c'est tout le dos qui trinque.

Antalgiques, oui mais... Prudence avec l'automedication, certains médicaments prescrits habituellement contre le mal de dos sont contre-indiqués chez la femme enceinte. Il est possible de prendre du paracétamol en première intention, mais il est préférable de consulter pour une prescription d'antalgiques plus adéquate. Sachant toutefois que, comme pour tout mal de dos, les antalgiques ont leur limite : ils vont atténuer la douleur (plus ou moins efficacement), mais non traiter la cause des lombalgies. Or, durant la grossesse, on peut agir à ce niveau. « Pour commencer, il faut faire attention à son positionnement », insiste Nicolas Dutriaux, sage femme. L'idée : se tenir le plus droit possible, en auto-grandissement, afin d'éviter d'accentuer la cambrure du dos. Des exercices simples sont souvent montrés au cours des séances de pré-

paration à la naissance. En position assise, on évitera une cambrure excessive en plaçant ses pieds sur un repose-pied.

Une ceinture adaptée Un bon maintien peut aussi contribuer à soulager les douleurs. « Il existe des ceintures dites de grossesse, mais avant d'investir et si les douleurs restent modérées, une grande écharpe ou un foulard noué autour de la taille pourra déjà être d'une aide précieuse », conseille le spécialiste. Si les douleurs sont intenses, le médecin pourra prescrire

quelques séances de kinésithérapie.

Du côté des médecines douces

« L'ostéopathie peut être une ressource supplémentaire, bien que nous manquions de preuve scientifique démontrant leur efficacité », estime Nicolas Dutriaux. L'acupuncture peut aussi être très efficace, notamment dans le cas de la sciatique. « Les pratiques qui aident à se relaxer telles que la sophrologie, le yoga prénatal, l'haptonomie sont également bénéfiques,

tout comme une activité physique adaptée à la grossesse, la natation et la marche notamment.

Attention également

- A la prise de poids : plus on prend de kilos, plus les muscles du dos sont sollicités.
- Aux gestes du quotidien : on évite le port de charges lourdes, on pâle les genoux pour se baisser.
- A la position de sommeil : privilégier celle en chien de fusil sur le côté gauche, avec un coussin d'allaitement sous la jambe.

LE 30 ET 31 MAI À ORAN Organisation d'un congrès international sur les dons d'organes

Un congrès international sur les dons d'organes sera organisé, les 30 et 31 mai prochains, au niveau de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er}-Novembre-1954 d'Oran, a-t-on appris des organisateurs. Organisé sous le thème «dons d'organes encéphaliques et prélèvement sur mort encéphalique», ce congrès regroupera des experts nationaux des différents établissements sanitaires du pays ainsi que des experts internationaux. Ce séminaire abordera des questions liées à la transplantation d'organe sur mort encéphalique en milieu hospitalier, «une question qui suscite toujours le débat en Algérie», a-t-on souligné. Plusieurs thèmes ont été retenus pour ce congrès comme «les dons d'organes et information du public», «le prélèvement d'organes», «dons d'organes sur mort», «point de vue des juristes» et «point de vue des religieux», entre autres. Les dons d'organes à partir de donneurs en état de mort encéphalique ne sont pas encore pratiqués en Algérie, rappellent les organisateurs.

Appel à la révision de la formation académique en médecine en Algérie

Le président du Forum de la formation médicale continue Dr. Abdellahid Salah Laouar, a appelé samedi à Alger à la révision de la formation académique en médecine tout particulièrement en direction des médecins généralistes.

Il est primordial d'actualiser les programmes de formation dans le domaine médical notamment en direction des médecins généralistes comme cela se fait de par le monde, a indiqué Dr. Laouar en marge du 11^e Forum de formation continue au profit des médecins généralistes, soulignant que la formation actuelle «est dépassée».

Il a estimé important de réhabiliter le médecin généraliste car «étant présent à travers toutes les régions du pays et le premier qui consulte le patient quelle que soit l'affection». La rencontre s'est déroulée en présence de médecins généralistes des différentes wilayas du pays des deux secteurs public et privé pour prendre connaissance des nouveautés dans le corps médical et les moyens de prise en charge des maladies graves à travers le programme riche et diversifié prévu à cette occasion. Hier vendredi, les médecins avaient reçu une formation sur le diabète et l'hypertension artérielle. La journée de samedi sera, elle, consacrée aux maladies cardiovasculaires, aux difficultés respiratoires, aux inflammations à la vaccination et aux maladies glandulaires. En marge de la formation, sept ateliers ont été organisés sur divers thèmes dont les techniques de mesure de la tension artérielle et la formation des médecins généralistes en matière de prise en charge du citoyen en cas de panique générée par les catastrophes.

Ce corps médical apportera sa contribution au plan national de lutte contre le cancer (2015/2019) à travers notamment le diagnostic précoce des tumeurs outre l'accompagnement des personnes âgées souffrant de maladies lourdes. D'autre part, le président de la Société algérienne des maladies vasculaires (SAMEV), Pr. Mansour Bourri, a insisté sur la formation du médecin généraliste en matière de prise en charge des urgences dues aux maladies cardiovasculaires en particulier, rappelant que le ministère de la Santé avait mis en place un programme prophylactique à ce sujet. Le Pr. Bourri, également chef du service de médecine interne à l'hôpital Djilali Belkhir de Birtraria, a précisé que le renforcement de la prise en charge de ces maladies qui sont en tête des maladies mortelles dans le monde contribuera à diminuer les cas pathologiques et à sauver des vies. Il a appelé enfin, les services des maladies cardiovasculaires à organiser des sessions de formation en direction des médecins généralistes à l'échelle nationale dans le cadre du réseau des établissements de proximité en charge de cette spécialité.

APS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA THALASSÉMIE

Un plan national de prévention présenté à El Tarf

Un programme national de prévention et de lutte contre la thalassémie a été annoncé durant ce week-end à l'auberge du lac Tonga (El Tarf) par un responsable central du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

M. Smaïl Mesbah, directeur général chargé de la prévention et de la promotion de la santé a déclaré, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre la thalassémie, en présence du Dr. Bah Keita, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de M. Dimitris Loukopoulos, président de la Fédération internationale de thalassémie et de drépanocytose (FIT) et de près de 200 participants, que ce programme a pour but de «répondre aux besoins au triple plan de la prévention, du dépistage et du traitement de cette maladie qui se répand en Asie, dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient».

Rappelant la volonté politique de l'Etat en matière d'amélioration de la prise en charge des patients atteints de ce mal, le même responsable a mis l'accent sur l'importance du programme qui «répond aux standards internationaux, élaboré en partenariat avec la FIT et le concours de l'OMS».

Première du genre à l'échelle nationale, cette rencontre, organisée par la direction de wilaya de la santé et de la population sous le slogan «prévenir la thalassémie, un véritable défi social», est aussi un espace de concertation et d'échanges d'expériences entre experts, ont souligné les représentants de la FIT et de l'OMS, mettant en exergue «la gravité de cette maladie qui, bien que figurant parmi les maladies génétiques les plus répandues en Afrique, demeure largement négligée, tout comme ses graves conséquences sanitaires et socio-économiques».

A terme, a-t-on expliqué, «ces maladies (thalassémie et drépanocytose) provoquent des défaillances poly-viscérales et des décès prématuress, principale-



ment chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes».

Quelque 5 % de la population mondiale sont «porteurs sains d'un gène drépanocytaire ou thalassémique», a-t-on également fait savoir, précisant que ce taux «atteint les 25 % dans certaines régions et plus de 300 000 enfants, présentant une forme grave d'hémoglobinopathie, naissent, chaque année, dans le monde».

Selon M. Khemissi Abdi, président de l'association des thalassémiques d'El Tarf qui compte, à ce jour, 2 635 malades dont 70 % ne bénéficient pas d'une couverture sociale, a soutenu que ces malades «rencontrent des difficultés à suivre leur traitement, notamment pour leurs transfusions sanguines régulières, indispensables pour suppléer au manque d'hémoglobine et rester en vie». Cinq (5) thalassémiques ont perdu la vie en 2013, a-t-il rappelé, insistant sur l'importance de la prévention pour ré-

duire l'apparition de nouveaux cas.

De leur côté, les responsables de la direction de la santé et la population ont mis en avant «l'importance de la sensibilisation» qui permet de se prémunir au mieux de cette maladie héréditaire, favorisée par l'absence d'analyses pré-natales et les mariages consanguins.

El Tarf où il a été recensé, en 2014, pas moins de 42 thalassémiques homozygotes (contre 32 en 2012), il est impératif, a-t-on ajouté au cours de cette rencontre médicale, d'améliorer la prise en charge des patients et de veiller à la disponibilité des médicaments chélateurs du fer.

Plusieurs communications ont traité du «programme de soins préventifs pour les thalassémiques et les drépanocytaires en Algérie», de la «prévention primaire, conseils génétiques et examen pré-natal» et «éducation thérapeutique de l'enfant thalassémique et de sa famille».

EBOLA L'OMS annonce officiellement la fin de l'épidémie au Liberia

L'épidémie d'Ebola est terminée au Liberia, où 42 jours se sont écoulés sans nouveaux cas signalés, a annoncé samedi à Monrovia un responsable de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lors d'une cérémonie officielle en présence de la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf.

«Aujourd'hui, 9 mai 2015, l'OMS déclare le Liberia exempt de la transmission du virus Ebola. 42 jours se sont écoulés depuis le dernier cas confirmé en laboratoire», déclaré et qui a été inhumé le 28 mars. «L'épidémie d'Ebola au Liberia est terminée», a affirmé ce responsable de l'OMS, Alex Gasasira.

Le 9 mai a marqué l'expiration d'un délai de deux fois la période maximale d'incubation (21 jours) après le dernier décès enregistré, sans autre nouveau cas.

Cela représente, a-t-il estimé, «une réalisation monu-



mentale» pour le Liberia, qui a décompté en un an plus de 4 700 morts sur quelque 10 500 cas, avec, au pic de l'épidémie entre août et septembre 2014, «300 à 400 nouveaux cas par semaine».

Il a salué le gouvernement et les populations du Liberia

toyens, particulièrement aux personnels de santé qui ont payé un lourd tribut au virus: près de 380 d'entre eux ont été contaminés, et 189 ont perdu la vie d'après l'OMS.

«Je remercie tous les Libériens pour leurs efforts. Lorsque l'épidémie d'Ebola s'est déclarée, nous étions perplexes. Nous avons appelé à nos professionnels, ils ont mis le meilleur d'eux-mêmes dans la lutte», a-t-elle affirmé.

Même si le Liberia est débarrassé d'Ebola, la vigilance doit rester de mise, a souligné l'OMS, rappelant que la Sierra Leone et la Guinée, pays voisins, demeurent toujours en proie à l'épidémie, qui y est cependant en net recul.

Au total, le virus a causé plus de 11 000 décès sur plus de 26 500 cas identifiés, essentiellement dans ces trois Etats depuis son apparition dans le Sud guinéen, en décembre 2013.

THÉÂTRE

La pièce *Salah-Bey* chaleureusement accueillie à Jijel

La pièce «*Salah-Bey*» du Théâtre régional de Constantine (TRC) a été chaleureusement accueillie, vendredi soir à Jijel où elle a été présentée à la maison de la Culture Omar-Oussedik.



Programmée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la Culture arabe 2015», cette œuvre a été suivie avec beaucoup d'intérêt par un public averti et connaisseur du 4ème art.

C'est un voyage à travers le temps et l'espace», a indiqué à l'APS un spectateur, admiratif devant l'excellente prestation de la troupe du TRC, bien rodée aux arcanes des planches.

La pièce d'une durée de 90 minutes, réalisée par Mohamed-Tayeb Dehimi, sur le texte de Said Boulmerka, montre le personnage de Salah, âgé de 16 ans, débarquant au port d'Alger en provenance d'Izmir (Turquie). Survient ensuite une

voyante qui prédit un avenir radieux et éblouissant à celui qui sera le futur Bey de Constantine.

Il s'agit d'une «histoire relue de Salah Bey», le metteur en scène et l'auteur du texte ayant mêlé l'histoire à la fiction pour présenter un travail artistique adapté aux planches, a déclaré M. Dehimi à l'APS.

S'agissant de l'histoire du voile noir (M'laya), porté par les femmes à Constantine et dans la région Est du pays en signe, dit-on, de deuil après l'exécution du bey, le metteur en scène a estimé qu'il s'agit-là d'une «contrevérité historique». Pour Dehimi, les constantinois n'ont ja-

mais porté le deuil de Salah Bey car ce voile sombre était «venu bien avant, avec l'Etat Fatimide».

«Nous avons été suffisamment gavés de fausses vérités et de mensonges et il est temps de s'attaquer à d'autres légendes qui ont corrompu l'histoire de la ville des Ponts», a tenu à commenter l'homme de théâtre constantinois dont la toute dernière œuvre est venue enrichir le riche répertoire du théâtre de l'antique Cirta. Pour rappel, la maison de la Culture de Jijel abritera, lundi après-midi, une autre pièce de théâtre intitulée «*Ettaha ou le te*» (les mutations), une production du théâtre régional de Souk Ahras.

8^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU TOURISME, DU SPORT ET DE LA CULTURE Borj Bou Arreridj abrite l'évènement

La ville de Bordj Ghadir (Bordj Bou Arreridj) abrite depuis vendredi le 8^e festival national du tourisme du sport et de la culture, organisé dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Cette manifestation de deux jours organisée sous le slogan «Intercommunications des générations» vise à promouvoir le tourisme de montagne et la pratique sportive, à mettre en avant les spécificités de la région en matière de développement rural et à mettre en valeur les nombreux atouts des Bibans, a souligné le président du



comité d'organisation, Farouk Ouchen, également président de l'association «Chouatara» de Bordj Ghadir.

Organisé en collaboration avec l'Office des établissements de jeunesse

(Odej), le festival réunit des jeunes de 12 wilayas du pays, en l'occurrence Sétif, Biskra, Alger, M'sila, Constantine, Tizi-Ouzou, Blida, Médéa, Batna, Tizi-paza, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj.

Un programme sportif et touristique, notamment une course à pied et une rencontre de football d'exposition entre les vétérans de Bordj Ghadir et du MO Bejaia, a été élaboré, aux côtés d'un hommage à des moudjahidines de la région ainsi qu'à des sportifs.

Le festival vise également, selon ses organisateurs, à présenter les opportunités d'investissement dans le domaine touristique, notamment dans la région de M'sila qui culmine à 1.500 m au-dessus du niveau de la mer, un site très propice pour l'oxygénation et la préparation des sportifs.

MONUMENTS HISTORIQUES À BOUMERDES

La grande mosquée de Dellys fait peau neuve

La mosquée El Islah, appelée affectueusement «grande mosquée» par les habitants de Dellys (à l'Est de Boumerdes) et connue pour être l'un des plus importants monuments historiques de la vieille Casbah, a refait peau neuve, suite à une opération de restauration ayant permis sa remise en exploitation, jeudi, au cours d'une cérémonie organisée, au titre de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on constaté.

Ce lieu de culte, datant du 17^e siècle, a bénéficié de divers travaux de restauration, reconstruction et d'aménagement, suite à la dégradation de son état durant le séisme du 21 mai 2003, et son intégration au titre du plan permanent de préservation et de restauration de l'antique Casbah de Dellys, a indiqué à l'APS le directeur de la culture de la wilaya, Kebour Omar.

Un montant de pas moins de 50 millions Da, sur une enveloppe globale de près de 264 millions Da affectée au programme de rénovation et restauration de tous les monuments historiques du secteur protégé de la Casbah de Dellys, a été destiné à cette opération, dont le chantier a été lancé en 2010, a-t-il ajouté.

Cette mosquée, d'une capacité d'accueil de 1600 fidèles, a été remise à neuf avec des matériaux de construction spécifiques, ayant préservé son architecture d'origine, a assuré M. Kebour, citant entre autres travaux effectués, le confortement de sa plate forme, l'élimination de toutes les fissures à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, de même que les infiltrations d'eau, la reconstruction de son dôme, de sa toiture et de la salle des actes de mariage, et la restauration de tous ses motifs décoratifs.

Une longue page d'histoire

Selon des documents élaborés par la direction de la Culture de Boumerdes, en collaboration avec des historiens, la fondation de la grande mosquée «El Islah» remonte à l'époque ottomane. Elle fut détruite, en 1844, par les colons français qui installèrent sur ses décombres un hôpital militaire, destiné à la prise en charge des blessés issus des expéditions du général Bugeaud en Kabylie.

Après moult pressions de la part de la population locale, l'administration coloniale a érigé, en 1847, une réplique exacte de cette mosquée de style mauresque, dans la partie haute de la Casbah (à hauteur de la RN 24, actuellement).

Ce lieu de culte, érigé dans le style Ottoman, connu pour son minaret quadrilatère à étages et son dôme en demi-sphère, est particulièrement réputé pour sa position stratégique en pleine Casbah de Dellys. Situé en plein centre ville, il est considéré comme le point de départ de toutes les routes principales et secondaires de la cité.

Il fut pratiquement le seul lieu de culte musulman et d'enseignement coranique et éducatif de la région, jusqu'au début des années 20 du siècle dernier, lorsque des écoles libres d'enseignement coranique et de langue arabe commencèrent à être créées, vers l'année 1925, indiquent les mêmes documents.

La mosquée El Islah de Dellys fut fermée en 2003, après avoir subi d'importants dommages suite au séisme du 21 mai 2003

CONSTANTINE-2015

Les Constantinois séduits par la pièce *Youghourta*

La pièce «*Youghourta*» dont la générale a été donnée jeudi soir, a séduit le nombreux public constantinois présent au théâtre régional de Constantine (TRC).

Cette œuvre de l'association du nouveau théâtre des Issers (Boumerdes), écrite par le regretté Abderrahmane Madoui, pionnier de la bande dessinée algérienne, et mise en scène par Abderrezak Kouadiri Habaz, décrit le parcours du roi Numide Youghourta.

Le public qui a assisté à la première représentation de cette pièce a été épater par le talent du jeune Ahmed Deham, à

l'image du réalisateur Ali Aissaoui qui n'a pas tarì d'éloges sur la prestation du personnage principal de l'œuvre.

Le roi Numide, fils de Mastanabal, frère de Micipsa et petit-fils du Grand Massinissa, n'avait d'autre souci que de protéger le royaume Numide contre les romains. Il était tellement rusé, si expérimenté au plan militaire qu'il dérouta ses ennemis qui ne savaient plus quoi faire, donner du crédit à ses offres de paix ou le combattre.

Ce stratège qui a brouillé toutes les cartes, avait fait preuve de la plus grande vaillance en menant de sanglantes ba-

tailles. Son passage glorieux dans la capitale Cirta est détaillé dans cette pièce présentée à l'occasion de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe».

Au fond, ce que craignait le plus Youghourta, c'était la trahison. Il avait raison car, même s'il croyait pouvoir y échapper en multipliant les déplacements, il finira par être trahi par son beau frère Bocchus, roi de Maurétanie qui l'a livré à Rome. La forte personnalité de Youghourta a été magnifiquement rendue dans cette œuvre théâtrale qui a suscité beaucoup d'émotion et suscité, aussi, beaucoup de

fierté chez les descendants de ce roi.

L'objectif recherché à travers cette pièce qui met en lumière une page glorieuse de l'histoire de l'Algérie et de Constantine, est de transmettre aux jeunes générations de se convaincre que le peuple d'Algérie possède un riche passé qui doit être davantage mis en valeur.

Cette pièce théâtrale, huitième production de l'association du nouveau théâtre des Issers, sera encore présentée vendredi et samedi au grand public constantinois.

APS



SOUDAN DU SUD 100 000 personnes ont fui des combats dans l'Etat d'Unité

Quelque 100.000 personnes ont dû fuir leurs foyers en une semaine d'intenses combats au Soudan du Sud, dans l'Etat pétrolier d'Unité (nord), ont annoncé les Nations unies vendredi.

«Depuis le début du mois de mai, les activités militaires au sud de Bentiu dans l'Etat d'Unité ont contraint jusqu'à 100 000 personnes à fuir leurs maisons», a déclaré dans un communiqué le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Soudan du Sud, Toby Lanzer.

Ces combats sont parmi les plus violents enregistrés depuis le début du conflit en décembre 2013 dans le plus jeune Etat du monde, qui a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts.

Depuis le début du mois de mai, de violents combats se sont déroulés sur une ligne de front mouvante située au sud de la capitale de l'Etat d'Unité, Bentiu. Cette région abritait quelques-unes des plus grandes installations d'extraction de brut du pays, avant que ne éclate le conflit en cours.

«Les civils qui ont fui (des localités de) Guit, Ngop, Nzialdu et leurs environs ont été particulièrement touchés par les violences et ont dû fuir pour les éviter», a précisé M. Lanzer.

Ces combats «interviennent au plus fort de la saison des semences, lorsque les habitants ont besoin de se déplacer en toute liberté et en toute sécurité dans leurs champs», a-t-il également indiqué.

M. Lanzer a en outre déploré qu'il soit quasi-impossible pour les humanitaires d'accéder à ces populations.

«Les agences des Nations unies et leurs partenaires cherchent désespérément à avoir accès aux régions de l'Etat d'Unité pour évaluer les besoins de la population et y répondre», a-t-il déclaré, demandant aux belligérants de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le conflit au Soudan du Sud a éclaté deux ans à peine après que le pays, soutenu par les Etats-Unis, eut son indépendance en 2011. Les combats avaient débuté lorsque le président sud-soudanais Salva Kiir avait accusé son ancien vice-président Riek Machar, qu'il avait limogé, de fomenter un coup d'Etat.

Depuis, les combats ont dévasté les villes du pays, quelque deux millions de personnes au moins ont dû fuir leurs foyers, et près de la moitié des 12 millions d'habitants a besoin d'aide pour survivre, selon l'ONU.

Les Nations unies abritent dans leurs bases quelque 100.000 personnes trop effrayées par les combats et les tueries pour oser rentrer chez elles.

L'ONU évalue à 2,5 millions le nombre de Sud-Soudanais au bord de la famine.

Plus de deux millions d'habitants au total ont fui les combats, dont 520.000 se sont réfugiés dans les pays voisins, en Ethiopie, au Soudan, au Kenya et en Ouganda.

SOUPÇONS DE VIOLS EN CENTRAFRIQUE Washington réclame une enquête sur la réaction de l'ONU

L'ambassadrice américaine à l'ONU Samantha Power a demandé vendredi une «enquête impartiale» sur la réaction de l'ONU quant aux accusations de viols d'enfants portées contre des soldats français en Centrafrique.

Cette enquête, a-t-elle expliqué, devrait se concentrer sur la rapidité avec laquelle les accusations ont été transmises aux autorités compétentes et avec laquelle celles-ci ont réagi, ainsi que sur la nécessaire protection de l'anonymat des victimes et des témoins.

«Cette enquête impartiale doit être menée rapidement», a affirmé à la presse Mme Power. «Il faut que tous les individus, à la fois dans les Etats membres eux-mêmes et à l'intérieur de l'administration de l'ONU, qui ont été impliqués dans le traitement de ces graves accusations, se fassent connaître et révèlent tout ce qu'ils savent».

Cette enquête devra porter «sur la rapidité et sur la question de la protection des victimes et des témoins», a-t-elle précisé.

Elle a qualifié les accusations, contenues dans un rapport de l'ONU, de «très crédibles et très troublantes» et a demandé que les pays concernés «agissent avec énergie pour déterminer les faits et punir tous



les responsables». Interrogé sur ces propos, le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a estimé que le plus urgent était de «s'assurer que justice soit rendue pour les victimes de ces viols présumés». «Il faudra à un moment ou l'autre examiner comment cette affaire a été traitée», a-t-il ajouté.

Les autorités françaises ont ouvert une enquête fin juillet 2014, après avoir été saisies du rapport de l'ONU transmis à la mi-juillet par un fonctionnaire du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Anders Kompass.

Ce dernier est sous le coup d'une enquête interne pour avoir fait fuiter le rapport sans en expurger les éléments permettant d'identifier victimes et témoins. Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein a estimé vendredi que la France avait tardé à ouvrir son enquête. Les viols dénoncés dans le rapport de l'ONU auraient eu lieu entre décembre 2013 et juin 2014, alors que la France menait en RCA l'opération militaire Sangaris et que l'ONU n'avait pas encore déployé dans le pays les Casques bleus de la Minusca.

EGYPTE

L'ex-président Moubarak condamné à 3 ans de prison pour corruption



L'ex-président égyptien Hosni Moubarak a été condamné samedi à trois années de prison, tout comme ses deux fils, pour avoir détourné plus de 10 millions d'euros de fonds publics, ont rapporté des médias.

L'ancien président, chassé du pouvoir par une révolte populaire en 2011, était rejugé par un tribunal du Caire, la Cour de cassation ayant ordonné un nouveau procès après avoir annulé un jugement en première instance qui l'avait déjà condamné à trois années d'emprisonnement.

M. Moubarak est apparu, aux côtés de ses fils Alaa et Gamal, dans l'habituelle cage renfermant le banc des accusés, tous les trois portant un costume civil, contrairement à de précédentes audiences où ils étaient vêtus des uniformes de détenus.

En effet, l'ancien président est théoriquement libre, comme Alaa et Gamal depuis janvier, parce que leur détention préventive avait atteint la durée maximale. Mais Hosni Moubarak est maintenu sous haute surveillance dans un hôpital militaire du Caire où il était auparavant détenu, en raison de sa santé défaillante officiellement, à 87 ans.

Il n'était pas clair samedi à l'issue de l'audience si les trois hommes seraient de nouveau arrêtés, et si cette nouvelle condamnation, susceptible d'appel, était ou non couverte par leur détention préventive.

Le juge du tribunal du Caire a ainsi confirmé samedi pour M. Moubarak le

jugement de première instance en mai 2014 mais il l'a allégé pour Alaa et Gamal, qui avaient écopé de quatre années de prison avant que la Cour de cassation n'annule ces jugements en janvier dernier.

Deux policiers tués dans le Sinaï

Deux policiers ont été tués par balles dans la nuit de vendredi à samedi dans la péninsule égyptienne du Sinaï par des éléments du groupe Ansar Béit al-Maqdess, ont indiqué samedi des responsables de la sécurité.

Les assaillants du groupe Ansar Béit al-Maqdess, appartenant à un groupe affilié à l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), ont abattu les deux policiers dans la ville d'Al-Arich, dans le Nord-Sinaï, avant de prendre la fuite en voiture, selon les mêmes sources.

Depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi en juillet 2013, des groupes ont multiplié leurs attaques contre les forces de sécurité, en disant agir en représailles à la répression sanglante contre les pro-Morsi.

Les attaques terroristes ont tué selon les autorités plus de 500 policiers et soldats. Elles sont généralement revendiquées par le groupe Ansar Béit al-Maqdess (les Partisans de El-Qods), considéré comme la branche égyptienne de l'EI depuis qu'il a fait allégeance à cette organisation et pris le nom de «Province du Sinaï».

RDC

L'ONU préfèreraient mener une offensive avec Kinshasa contre les rebelles

L'ONU voudrait lancer une opération conjointe avec l'armée congolaise contre les rebelles rwandais dans l'est de la République démocratique du Congo et continue d'en discuter avec Kinshasa, a souligné vendredi le porte-parole de l'ONU. «La Monusco (mission de l'ONU en RDC), a déclaré Stéphane Dujarric, poursuit ses discussions avec les autorités congolaises sur la possibilité d'opérations conjointes avec les FARDC (forces gouvernementales) contre les FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) et les ADF (Forces démocratiques alliées, rebelles ougandais).

«C'est le moyen privilégié et le plus efficace de neutraliser les groupes armés en RDC», a-t-il souligné. Cette mise au point intervient au lendemain de propos tenus à la presse à New York par le patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous.

Il avait annoncé jeudi que la Monusco «menait des préparatifs en vue d'agir séparément contre les FDLR, la coopération avec Kinshasa étant toujours bloquée. «Il faut aller de l'avant», avait-il affirmé.

La RDC a répondu vendredi qu'elle n'était pas opposée à une offensive séparée des Casques bleus contre les rebelles hutu rwandais actifs dans l'est du pays, faute d'accord entre Kinshasa et l'ONU pour combattre ensemble ces assaillants.

En février, la Monusco a suspendu son soutien aux opérations de l'armée congolaise contre ces rebelles, l'ONU reprochant à Kinshasa d'avoir nommé pour cette offensive deux généraux qu'elle soupçonne de graves violations des droits de l'homme.

Cette brouille a freiné le travail entre la Monusco et les FARDC sur le terrain alors que la situation sécuritaire se dégrade dans l'est, et plus particulièrement dans la province du Nord-Kivu, où plusieurs dizaines de groupes armés - dont les FDLR - sévissent.

Mardi, deux Casques bleus et deux civils sont morts dans une embuscade tendue dans le nord du Nord-Kivu. D'après la Monusco, l'attaque pourrait être le fait des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), soupçonnées d'avoir massacré depuis octobre plus de 300 personnes, surtout au Nord-Kivu.

APS

ZAMBIE

Ouverture à Livingstone du Sommet du Comité des dix sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Les travaux du sommet du Comité des dix sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU se sont ouverts samedi à Livingstone (Zambie), en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce sommet. Outre le président zambien, Edgar Chagwa Lungu, sont également présents à ce sommet, le président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, le président namibien, Hage Geingob ainsi que des représentants de niveau ministériel des autres pays membres dudit Comité. Le sommet devra examiner et adopter le rapport

final élaboré par la réunion ministérielle préparatoire tenue la veille. Ce rapport comporte plusieurs points ayant trait à la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies dont l'évaluation du 11^e round des négociations intergouvernementales actuellement en cours à New York. Il s'agira également de déterminer la démarche à entreprendre par le comité africain vis-à-vis des autres groupes d'intérêt et des conclusions des consultations effectuées par les membres du Comité des dix auprès des membres permanents du Conseil de sécurité (les Etats-Unis, la Russie, la France, la Chine et la Grande-Bretagne).



RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

M. Lamamra regrette «les très peu» de développements positifs enregistrés

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a déploré samedi à Livingstone (Zambie) les «très peu de développements positifs» enregistrés sur la voie de la concrétisation des efforts pour que le Conseil de sécurité de l'ONU «soit plus représentatif des peuples et leurs aspirations».

«Très peu de développements positifs ont été enregistrés sur la voie de la concrétisation des efforts pour que le Conseil de sécurité, l'organe exécutif de l'ONU, reflète la composante de notre organisation universelle et le rendre plus représentatif des peuples et leurs aspirations», a relevé M. Lamamra lors du sommet du Comité des dix sur la réforme du Conseil de sécurité. «Nous avons tous soutenu la nécessité de faire preuve d'une volonté commune et de tout mettre en œuvre pour demander avec force et conviction, réparation de l'injustice historique faite au continent africain», a rappelé le chef de la diplomatie algérienne.

Il a également rappelé que toutes les propositions faites au groupe africain à New York par les autres groupes d'intérêts, dans le but de faire avancer les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité «sont restées en deçà des aspirations africaines».

«La même série de négociations intergouvernementales en cours à New York a vu, encore une fois, les différents groupes d'intérêts réitérer leurs positions traditionnelles au sujet de la réforme sans aucun résultat concret», a-t-il noté.

Selon le ministre, le fonctionnement du Conseil de sécurité «ne gagne, pendant ce temps, ni en transparence, ni en capacité, d'écouter des parties aux crises et encore moins des organisations régionales concernées telle l'Union africaine».

M. Lamamra a, par ailleurs, rappelé que la réunion ministérielle préparatoire du sommet du



Comité des dix, tenue la veille, a permis l'examen des réactions des pays membres permanents du Conseil de sécurité aux démarches effectuées récemment.

Des démarches qui avaient pour but d'expliquer et promouvoir la position africaine commune telle qu'exprimée dans le consensus d'Ézulwini et réaffirmée par la Déclaration de Syrte, a-t-il précisé.

Toutefois, les réponses recueillies auprès du P5 (groupe des pays membres permanents du Conseil de sécurité) «ne sont pas de nature à autoriser un optimisme raisonnable», a relevé M. Lamamra.

«Tous sont pour un élargissement modeste de la catégorie des sièges permanents dans le cadre d'une sous-catégorie de membres non titulaires du droit de veto», a déploré le ministre. «Si elle venait à se concrétiser, cette démarche des P5 se ferait au détriment de l'Afrique et priverait donc une telle réforme de cohérence et légitimité», averti M. Lamamra, soulignant que «l'Algérie est plus que jamais convaincue que dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité, l'Afrique doit maintenir son esprit d'ouverture dans la promotion de sa position».

«L'Algérie est plus que jamais convaincue que, dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales, l'Afrique doit maintenir son esprit d'ouverture dans la promotion de sa position».

Le ministre des Affaires étrangères a été chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika de le représenter à ce sommet, rappelle-t-on.

oeuvrer pour réduire les divergences avec les autres groupes d'intérêt sur les questions de fond et de procédures», a-t-il expliqué. Le chef de la diplomatie algérienne a soutenu que cette réduction de divergences «doit avoir lieu sans compromettre la recherche persévérente de la satisfaction de ses intérêts propres qui s'identifient, en l'occurrence aux intérêts bien compris des Nations unies elles-mêmes».

Il a indiqué que les initiatives «qui auraient pour but ou pour conséquences de porter atteinte à la cohésion de l'Afrique et de mener à la fragmentation de la position africaine commune, sans aucune garantie de prise en charge future des revendications du continent, ne sont pas susceptibles de contribuer efficacement à l'enrichissement du débat et, encore moins, à une nécessaire régénération de l'organisation des Nations unies». Le ministre a dans ce cadre, rappelé que le Comité des dix s'est déjà prononcé contre toutes les initiatives qui viseraient à «résumer» ou à «fusionner» des textes sans l'accord préalable des Etats membres sur les principes et les critères des thèmes de négociations.

«La position conservatrice qui ne rend pas justice à l'Afrique ne doit cependant pas ébranler notre foi dans la poursuite de notre légitime revendication jusqu'à son aboutissement», a-t-il insisté.

Cette position consiste à «être pleinement et de façon permanente représenté au Conseil pour y jouer le rôle qui doit être le nôtre dans le règlement des crises et conflits qui interpellent la communauté internationale dans son ensemble tout en étant majoritairement situées en Afrique», a-t-il expliqué.

Le ministre des Affaires étrangères a été chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika de le représenter à ce sommet, rappelle-t-on.



SAHEL

Les Chefs des missions onusiennes en Afrique de l'Ouest appellent les parties maliennes à respecter l'accord d'Algier

Les Chefs des missions des Nations unies en Afrique de l'Ouest ont exprimé leur préoccupation quant à la situation sécuritaire dans le nord du Mali et appellé toutes les parties maliennes à respecter l'accord de paix paraphé à Alger, au terme de la 27^e réunion consultative de haut niveau tenue à Dakar.

A l'invitation de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et Chef du Bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest (Unowa), les chefs des missions ont mis l'accent lors de la réunion sur la situation sécuritaire au nord du Mali, exhortant toutes les parties à respecter l'accord de cessez-le-feu et les déclarations sur la cessation des hostilités signé à Alger, a indiqué un communiqué de l'Unowa, parvenu samedi à l'APS.

À ce sujet, ils ont notamment fait appel à toutes les parties à rester engagées dans le processus de paix et à travailler ensemble pour assurer la signature de l'accord de paix prévue le 15 mai à Bamako.

Le gouvernement et les mouvements engagés dans la plate-forme d'Algier, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) avaient paraphé cet accord le 1^{er} mars à Alger.

Des représentants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), avaient demandé «une pause» pour consulter leur base militante.

Mardi dernier le ministre malien de la Réconciliation nationale, Ould Sidi Mohamed Zahabi a affirmé à Alger, que la transgression du cessez-le-feu et les violences à Menaka et Léré ne devraient pas influer sur le processus de paix au Mali, la solution définitive à cette situation est dans l'accord de paix et de réconciliation nationale qui sera signé le 15 mai prochain à Bamako.

Lors de la même réunion, les Chefs de missions onusiennes en Afrique de l'Ouest ont également évoqué la situation dans le Sahel, affirmant que «la crise humanitaire dans cette région favorise la montée des réseaux criminels».

Pour faire face à une telle réalité, ils ont insisté sur une «coopération accrue» entre les missions de l'ONU et les entités des Nations Unies, ainsi que sur une «coopération régionale renforcée».

Cette réunion périodique sous les auspices de l'Unowa a pour objectif de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mandats respectifs de l'ONU dans la région, de renforcer la coordination afin de répondre aux défis communs dans différents domaines tels que les élections, la sécurité, la criminalité organisée, le terrorisme, ainsi que l'épidémie à virus Ebola.

Ainsi, à cette occasion, les représentants ont examiné les perspectives de transitions démocratiques et se sont félicités du processus électoral pacifique, «libre et transparent» au Niger, soulignant la nécessité vitale d'une réconciliation et d'un dialogue politique inclusif dans plusieurs pays de la région, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Les chefs des missions de paix ont, d'autre part, relevé les progrès réalisés dans la lutte contre la maladie du virus Ebola et ont appelé à une attention soutenue dans les pays les plus touchés. Par ailleurs, la préoccupation était «profonde» au sujet de la tragédie qui affecte les migrants de la sous-région, et ont exhorté les gouvernements nationaux de la région ainsi que la communauté internationale à coopérer pour une meilleure prise en charge de cette question.

La réunion des missions de l'ONU s'est tenue avec la participation des Représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU et Chefs de mission : au Liberia (Minul), Mme Karin Landgren, au Mali (Minusma), M. Mongi Hamdi, en Guinée-Bissau (Binugbis), M. Miguel Trovada, en Côte d'Ivoire (Onuci), Mme Aïchatou Mindaoudou, dans les pays affectés par Ebola (Unmeer, M. Peter Graaff, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel et Chef du Bureau pour le Sahel (Oses), Mme Hérouet Gueye Selassie.

APS

IRAK

36 personnes tuées lors de violences dans une prison



Six gardes et 30 prisonniers ont péri lors de violences dans une prison du nord de Bagdad d'où 40 détenus sont parvenus à s'évader, a rapporté samedi un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Les violences ont éclaté vendredi après qu'un prisonnier s'est saisi de l'arme d'un garde dans cette prison située dans l'enceinte du principal commissariat de Khailis, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, précise le porte-parole Saad Maan. «L'un des prisonniers a pris l'arme d'un garde. Après l'avoir tué, il s'est dirigé vers le stock et s'est emparé d'autres armes», a-t-il détaillé, en précisant qu'un lieutenant et cinq policiers avaient péri dans les affrontements.

Quarante prisonniers ont pris la fuite. Neuf d'entre eux étaient détenus pour des accusations liées au terrorisme et le reste pour des crimes de droit commun», a ajouté le porte-parole.

Selon lui, les 30 détenus tués étaient emprisonnés pour des accusations liées au terrorisme.

Les évasions sont fréquentes en Irak, où des assauts coordonnés contre deux importantes prisons près de Bagdad avaient notamment permis à plus de 500 détenus de s'échapper en juillet 2013.

RUSSIE

Poutine appelle à établir un système de sécurité international égal

Le président russe Vladimir Poutine a appelé samedi à mettre en place un système de sécurité international égal et sans blocs dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du défilé du Jour de la victoire du pays.

«La création d'un système de sécurité égal pour tous les pays doit être notre tâche commune, un système bâti sur le principe fondamental de l'absence de blocs tant au niveau mondial que régional, qui puisse apporter une réponse adéquate aux menaces modernes», a déclaré M. Poutine.

Cet appel a été lancé lors des festivités pour la commémoration du 70e anniversaire de la victoire de la «Grande Guerre



patriotique» à Place Rouge à Moscou en présence d'une vingtaine de dirigeants étrangers.

ACCORD DE SÉCURITÉ

Les Etats-Unis vont proposer aux pays du Golfe un nouveau pacte

Les Etats-Unis vont proposer aux pays du Golfe un nouvel accord de sécurité, a indiqué vendredi le secrétaire d'Etat John Kerry après avoir rencontré ses homologues arabes en vue d'un sommet mi-mai. «Aujourd'hui et à Camp David (le 13 mai), nous sommes en train d'étoffer une série de nouveaux engagements qui créeront entre les Etats-Unis et le CCG (Conseil de coopération du Golfe) un nouveau pacte de sécurité», a déclaré M. Kerry lors d'une conférence de presse à Paris, aux côtés de son homologue

saoudien Adel AlJoubeir. Le chef de la diplomatie américaine s'est enfermé toute l'après-midi à la résidence de l'ambassade des Etats-Unis avec les ministres des Affaires étrangères des six pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar). Les alliés ont discuté d'une «nouvelle série d'initiatives qui nous emmèneront au-delà de toute ce que nous avions auparavant», s'est félicité John Kerry, sans donner plus de détails.

La réunion de Paris était censée préparer un som-

met la semaine prochaine entre les Etats-Unis et les pays du CCG.

Les six dirigeants du groupe régional seront accueillis mercredi par le président Obama à la Maison Blanche avant de se retrouver le lendemain dans la résidence présidentielle de Camp David, à une centaine de kilomètres au nord de Washington. A Paris, John Kerry était accompagné de la directrice politique du ministère des Affaires étrangères américain, Wendy Sherman, qui pilote les négociations du groupe 5+1 (Etats-Unis,

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Les électeurs aujourd'hui aux urnes pour un scrutin à deux tours

Elu pour son premier mandat en 2010, M. Komorowski jouit du soutien du parti gouvernemental Plateforme civique (PO), aux commandes de la Pologne depuis près de 8 ans.

En Pologne, le président de la République est élu pour cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par le Polonois. Le président ne dispose pas de pouvoirs étendus, contrairement au président du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat peut néanmoins s'opposer à une loi en usant de son droit de veto législatif qui ne peut être levé par la Chambre basse qu'à la majorité qualifiée des trois cinquièmes.

Chômage et sécurité, principaux thèmes de campagne

Entamée il y a un mois, la campagne électorale est dominée par trois thèmes: d'abord, la crise démographique qui frappe le pays et le chômage des jeunes, de plus en plus nombreux à choisir la voie de l'émigration, ce qui place la jeune génération au centre des débats politiques.

Les questions de sécurité et de la position de la Pologne sur la scène internationale, ont également été parmi les thèmes dominant de la campagne électorale, et ce au moment où des inquiétudes sont nourries par les Polonois en raison de la guerre civile en Ukraine.



D'autres questions inhérentes aux libertés d'expression, dans un pays où le poids de l'Eglise reste toujours très fort, telles que la fécondation in vitro ou l'avortement, étaient également à l'ordre du jour des meetings et rassemblements animés par les candidats. Ces aspects, constatent les observateurs, «passionnent une grande partie de la population polonoise et deviennent facilement le point focal guidant le choix des électeurs». Annonçant sa rentrée en lice pour un nouveau mandat, Bronisław Komorowski s'est dit fort d'une bonne perception de son premier quinquennat auprès des Polonois, qui, a-t-il estimé, le crédent d'un taux de confiance élevé. Il jout,

en effet, d'une grande popularité auprès de ses compatriotes en dépit de son manque de charisme. La modernisation et l'amélioration de la compétitivité économique ainsi que la sécurité du pays, basée sur une coopération étroite avec l'Union européenne et l'OTAN, ont constitué d'autres axes de la campagne menée par les onze candidats.

Ancien ministre de la Défense en 2000-2001, Bronisław Komorowski met en avant ses «compétences et son expérience pour assumer le rôle de chef des forces armées».

Son principal rival, le conservateur Andrzej Duda, représentant du parti d'opposition Droit et Justice (PiS) dirigé par Jarosław Kaczyński, promet pour sa

part aux Polonois de larges avantages sociaux.

Second tour probable

Un dernier sondage crédite M. Komorowski de 39% des intentions de vote contre près de 50% il y a 45 jours. Son rival, le conservateur Andrzej Duda, 42 ans, du parti PiS (Droit et Justice, opposition) voit son soutien stagner sous la barre de 30%. A la lumière de ces résultats, un second tour est à prévoir le 24 mai.

Les neuf autres candidats, dont cinq populistes anti-européens de droite, ne franchissent guère les 5%, à l'exception de Paweł Kukiz, un rocker de 51 ans bien connu en Pologne, qui vient d'atteindre 11% des intentions de vote.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
C/A DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'EL-MADANIA
N°1672/BSG/2015

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel

N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel

N° 12- 23 du 18/01/2012 et le décret présidentiel N° 13- 03 du 13/01/2013

portant la réglementation des marchés publics.

La Présidente de l'Assemblée Populaire de la Commune d'El Madania, informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres National restreint N° 03/BM/2015 relative à la :

Réalisation Travaux d'extension salle de sport centre culturel DEBIH Cherif

paru dans les Journaux:

- DK News en date du : 18/03/2015

- الجريدة الأولى en date du : 18/03/2015

est déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres réunie le : 28/04/2015.

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE
DE LA COMMUNE D'EL-MADANIA

L'Algérie milite en faveur d'un monde de paix et de solidarité

Dans un contexte géopolitique régional et international marqué par des bouleversements de toutes sortes et des défis multiples, la consolidation du front interne s'impose comme unique voie pour faire face à toutes les menaces internes et externes qui guettent notre pays.



Walid B.

Il s'agit, pour le peuple algérien de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, des acquis chèrement réalisés après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait initiée au lendemain de son arrivée à la tête de l'Etat.

Avant-hier et à l'occasion du 70^e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945, le chef de l'Etat est revenu, une fois de plus, sur cette question lorsqu'il a rappelé le parcours militant du peuple algérien et ses immenses sacrifices qui ont balisé la voie adoptée au lendemain de l'indépendance, et dont « nous ne dévierons point, pour l'édition de nos institutions, la réalisation de notre développement et la mise en place des fondements de notre civilisation en nous appuyant sur les constantes de notre identité nationale ».

Il s'agit d'un « legs riche de réalisations et d'acquis incontestables qu'il nous incombe de défendre et de sauvegarder en nous dotant notamment d'une économie forte et en inculquant aux générations montantes les valeurs du travail et du nationalisme ».

C'est la raison pour laquelle, le président de la République n'a pas manqué d'appeler les jeunes Algériens « investis d'une énorme responsabilité, celle de défendre ces acquis et ces réalisations », à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région.

L'Algérie qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité notamment dans son environnement arabo-africain et déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région.

Le chef de l'Etat s'est dit « convaincu que les enfants de « notre peuple sauront conjuguer leurs efforts en faveur de l'ancrage des valeurs de démocratie et de justice sociale, de l'approfondissement des principes de liberté individuelle et collective et de la promotion de la femme en s'attachant au travail dans tous les domaines de développement afin de se préparer des crises économiques et financières qui marquent les relations entre les pays ».

Ce constat, le Président de la République l'avait déjà relevé à maintes occasions en exhortant le peuple à renforcer son front intérieur, mais aussi et surtout à la préservation de l'unité nationale, qui constitue un véritable rempart contre

toutes ces tentatives de déstabilisation.

Pour le chef de l'Etat, ces tentatives visent à semer la culture du doute et à pousser les populations à « nuire à l'Etat de leur pays ».

Le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves douloureuses qu'il endurées, est aujourd'hui conscient des dangers qui pèsent sur le pays et de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute velléité d'atteinte à son unité et à ses constantes et n'hésitera pas à repousser toute menace sur sa sécurité et sa stabilité.

En dépit de toutes ces épreuves, le peuple algérien est capable de surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de son parcours vers le progrès et le bien-être.

C'est dans ce sens qu'ont abondé des acteurs de la scène politique nationale qui ont relevé l'impérative nécessité de renforcer le front interne pour défendre la souveraineté nationale et déjouer les tentatives d'atteinte à la sécurité de l'Algérie.

Cela passe inévitablement par une véritable prise en charge des problèmes sociaux et des préoccupations soulevées par les populations, avait souligné la secrétaire générale du parti des travailleurs, Louisa Hanoune.

L'Algérie est aujourd'hui un pays stable et le mérite revient à la mobilisation du peuple algérien et aux efforts consentis par les forces de l'ANP qui ne cessent de se déployer sur le terrain pour sécuriser les frontières du pays contre toute menace visant la sécurité et la stabilité du pays.

L'ANP continue ainsi d'accomplir ses missions opérationnelles avec détermination et professionnalisme, afin de resserrer l'étau sur les groupes terroristes, limiter leurs mouvements, tarir leurs sources de financement et d'armement jusqu'à leur éradication totale.

Dans ce sens, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de chef supérieur des forces armées et ministre de la Défense nationale, n'avait pas manqué de souligner la mobilisation politique, sécuritaire et économique que l'Etat consacre à « cette partie de notre patrie, dont le voisinage connaît malheureusement une instabilité dangereuse, y compris pour la sécurité de notre propre pays ».

Dans le même cadre, un grand intérêt a été accordé aux wilayas du sud afin d'impulser une dynamique socio-économique dans la région, renforcer son rôle dans le développement national global à travers son urbanisation et l'encouragement de l'investissement, ce qui contribuera à son intégration dans le tissu économique national et aidera à la réalisation de sa sécurité et de sa stabilité.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000030082

PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

TRANCHE 2014

NK 5.521.1.262.130.14.01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN PROJET DU MARCHE

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Et suite à l'appel d'offres national restreint N°37/2015 relatif au :

« Acquisition des matériels destinés à l'entretien du réseau routier au profit des directions des Travaux publics des wilayas suivantes »

OUARGLA - EL-OUAD - BECHAR - TAMANRASSET - ADRAR - ILLIZI - TINDOUF - 13 Lots

Lancé sur le support :

- El-Miouher El-Yaoumi, le 30/12/2014 en arabe
- Les DK News, le 04/01/2015 en français

La direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla annonce l'attribution provisoire du projet cité ci-dessus, selon les lots, sur la base des critères d'attribution mentionnés dans le cahier des charges à :

Lots	Entreprises	N° d'identification fiscale	Note de l'offre technique (70 pts)	Note de l'offre financière (30 pts)	Note globale (100 pts)	Montant (en TTC) DA	Délai de livraison	Délai de garantie
Lot N°01 : 4x4 camions de débroussaillage à benne de largeur de 50m maximum, tout terrain 4x4 porte outils mis à l'avant d'une étrave de débroussalement	SARL BPI ENN DOUDJAH Bousmerdès	099835072218369	55 pts	30 pts	85 pts	742.499.999,87	06 Mois	24 Mois
Lot N°02 : 31 Chargeuses pelleuses (hors chargeur) d'une puissance nette de 70 à 100 CV	SPLA BERGERAT MONDOEUR Alger	099830021240074	70 pts	30 pts	100 pts	281.030.500,00	02 Mois	48 Mois
Lot N°03 : 59 Camions à benne double cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonnes de charge utile						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°04 : 55 Véhicules utilitaires 4x4, genre PICK UP double cabine, 5 places ; version diesel, d'une puissance nette maximale de 140 CV	Spli ELESCOM MOTORS Alger	000316096311416	70 pts	30 pts	100 pts	171.651.700,00	06 Mois	36 Mois
Lot N°05 : 14 Camions nacelles d'une puissance nette maximale supérieure ou égale à 70 KW						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°06 : 14 Autos balayeuses aspiro-chargereuses de voirie d'une puissance nette variable entre 175 et 215 CV, ayant une capacité de ramassage de détritus de 5 m ³						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°07 : 14 Murs d'éclairage tracté extensibles à hauteur de 09 mètres	SARL CODIM Alger	0999316000782222	70 pts	30 pts	100 pts	19.111.060,17	03 Mois	42 Mois
Lot N°08 : 55 Épandageuses de fumier tractée de 800 L						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°09 : 55 Rouleaux compacteurs à 02 cylindres d'une puissance inférieure ou égale à 32 CV avec remorque	SARL CODIM Alger	0999316000782222	70 pts	30 pts	100 pts	67.093.587,35	06 Mois	385 Mois
Lot N°10 : 10 Tracteurs agricoles d'une puissance de 40 à 80 CV équipés de broyeur	SARL TAHRQAUI Biokra	099407010144733	70 pts	30 pts	100 pts	32.017.170,04	02 Mois + un jour	26 Mois
Lot N°11 : 14 Camions épandeurs de fumier de capacité de 9 t						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°12 : 07 Machines de signalisation d'une puissance minimale de 26 CV						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		
Lot N°13 : 02 Camions de traitement mécanique des nids de poules d'une puissance supérieure ou égale à 235 kw						Infructueux (aucune offre pré qualifiée technique)		

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics pour le lot N°01 et la commission de wilaya des marchés publics à Ouargla pour les autres lots dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux, et tout soumissionnaire intéressé de connaître ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des services de la direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
10:20 : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Trafic info
12:57 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:15 Série TV : Mentalist
17:05 Série TV : Mentalist
17:55 Culture Infos : Sept à huit
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
20:35 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
20:45 Autre : Météo
20:55 Cinéma : Tais-toi !
22:35 Série TV : Esprits criminels
23:25 Série TV : Esprits criminels

- 09:41 : Scooby-Doo et le triangle des Bermudes
10:18 Série TV : Tom et Jerry Show
10:33 Série TV : Zip Zip
10:44 Série TV : Zip Zip
10:56 Cinéma : En sortant de l'école
11:15 Culture Infos : Expression directe
11:25 Autre : Météo
11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Série TV : Miss Fisher enquête
13:55 Série TV : Miss Fisher enquête
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 : Louis la Brocante
17:00 Culture Infos : Du côté de chez Dave
17:55 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
20:00 Autre : Météo
20:05 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:50 : Inspecteur Barnaby
22:25 : Inspecteur Barnaby
23:55 Autre : Météo

CANAL+

- 06:10 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
06:30 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : La source de vie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 Autre : Météo 2
13:02 Autre : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:05 Autre : Météo 2
14:10 Culture Infos : Point route
14:15 Autre : Vivement dimanche
16:25 : Grandes nature
17:25 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
17:30 : Stade 2
18:50 Autre : Vivement dimanche prochain
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : D'art d'art
20:47 Autre : Météo 2
20:55 Cinéma : Babel
23:15 Culture Infos : Non élucidé

M6

- 06:00 Autre : EuroNews
06:35 : Popeye
06:41 : Popeye
06:46 : Popeye
06:52 : Garfield & Cie
07:04 : Garfield & Cie
07:19 : Garfield & Cie
07:31 : Garfield & Cie
07:47 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
07:58 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse
08:10 Culture Infos : Dimanche Ludo
08:13 : Tom et Jerry Tales
08:39 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:04 : Scooby-Doo et le triangle des Bermudes

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Absolument stars
10:00 Culture Infos : Turbo
11:10 Culture Infos : Sport 6
11:20 Culture Infos : Turbo
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Autre : Recherche appartement ou maison
14:25 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:40 Culture Infos : Sport 6
Culture Infos (15 mn)
ENREGISTRER
20:55 Culture Infos : Zone interdite
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

La sélection

20h55

Tais-toi !

Résumé
Une pointure du crime se fait la belle avec son compagnon de cellule, un gentil benêt collant qui s'est pris d'affection pour lui. Quel boulet, lorsque l'on doit échapper aux flics et, vengeance oblige, régler son compte à un criminel endurci.

20h45

Babel

Résumé
Comment une balle de fusil, tirée dans le désert marocain, va tragiquement déterminer les existences de plusieurs personnages sur trois continents différents...

19h30

Inspecteur Barnaby

Résumé
Le retour d'un ancien détenu dans son village natal sème la panique parmi les habitants. Serait-il revenu pour se venger ?

CANAL+

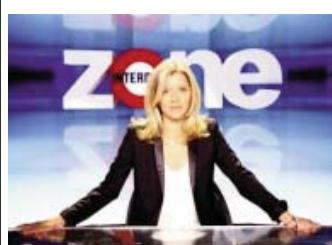
20h55

Marseille / Monaco**Résumé**

À quelle place terminera l'OM ? Après une première partie de saison exceptionnelle, le champion d'automne est définitivement écarté de la course au titre (5e après 34 journées). Les coéquipiers de Gignac entretenaient désormais l'espérance de décrocher une place qualificative en Ligue des Champions. Pour cela, une victoire s'imposait face au club de la Principauté, troisième de Ligue 1, qui comptaient cinq points d'avance sur les Phocéens. Au match aller, les protégés du coach Leonardo Jardim l'avaient emporté grâce à un but inscrit par le jeune milieu de terrain portugais, Bernardo Silva (1-0).

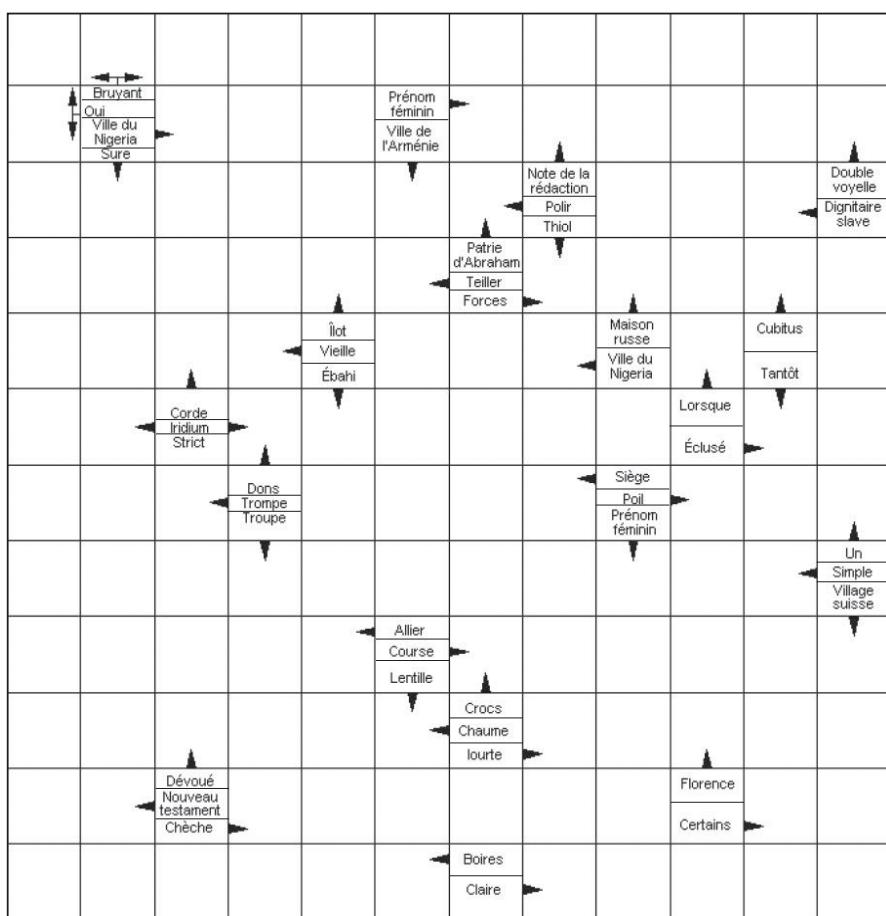
M1

20h50

Zone interdite

Résumé
Tous les ans, début mai, 3000 exposants et 600 000 visiteurs prennent d'assaut la Foire de Paris, un bazar immense et très populaire. Durant douze jours, une armée de démonstrateurs écoule leur marchandise à une clientèle qui afflue de toute la France. Chaque année, Jean-Christophe dépense une fortune pour ses cinq stands. Il motive en permanence son taillon de vendeurs. Ancien ingénieur chez EDF, Fabrice s'est lancé dans les cosmétiques avec des crèmes bio à base de bave d'escargot. Surnommé le « Steve Jobs du Gers », Jacques, qui a déjà remporté quinze prix au concours Lépine, a fait fortune avec ses brevets. Il réinvestit ses gains dans des projets toujours plus fous.

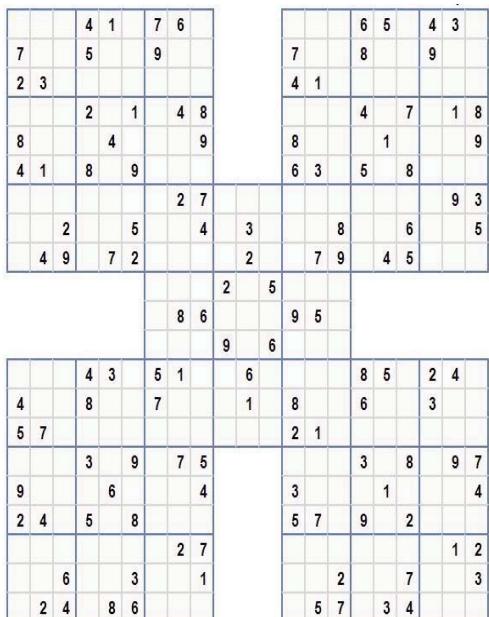
Mots fléchés n°947



Samouraï-Sudoku n°947

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



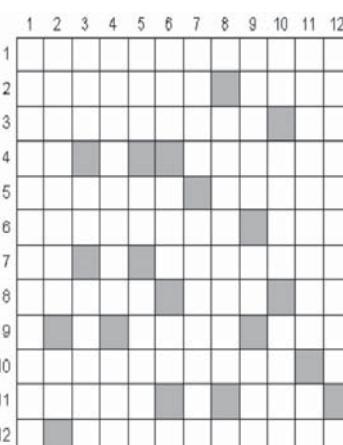
Mots croisés n°947

▶ Horizontalement:

- 1.Ch.-1, de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Iridium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1, de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

▶ Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Ad-verb de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'en-vie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Mai

1573 : Henri, le futur roi de France Henri III, est élu roi de Pologne.

1745 : Bataille de Fontenoy.

1867 : Signature du Traité de Londres et indépendance du Luxembourg.

1918 : Proclamation officielle de la République montagnarde du Nord-Caucase.

1940 : Début de la bataille de Grebbeberg entre forces néerlandaises et allemandes lors de la bataille des Pays-Bas.

1949 : Israël devient membre des Nations unies.

1960 : Capture d'Adolf Eichmann par le Mossad.

1995 : Prologation du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

2010 : David Cameron, chef du Parti conservateur, devient Premier ministre du Royaume-Uni à la suite de la démission de Gordon Brown, cinq jours après la tenue des élections législatives.

Célébrations :

- **Canada** : Journée nationale autochtone Nisga'a, commémorant l'accord signé en 2000 entre le peuple Nisga'a et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

- **États-Unis** : Minnesota : Journée de l'admission dans l'Union.

- **Turquie** : Mémoire de la dédicace de Constantinople, à l'époque capitale de l'Empire romain d'Orient (330).

MONDIAUX
FÉMININS-2015 DU BOXE
(CADETTE-JUNIORS)

La sélection algérienne en regroupement à Soudania

La sélection algérienne de boxe (cadettes-juniors)



juniors) est en regroupement à Soudania (Alger) jusqu'au 13 mai, date de son départ à Taïpei (Taïwan) pour prendre part aux championnats du monde prévus du 14 au 24 du mois. Cette ultime étape préparatoire intervient juste après le stage en commun avec les sélections française et italienne, effectué du 1 au 8 mai à Bourges (France). Sous la houlette des entraîneurs nationaux Slimane Bennour et Ahmed Koudri, six pugilistes algériennes (5 juniors et 1 cadette) avaient pris part à ce stage. Avant le rendez-vous de Bourges, la sélection nationale avait effectué un stage de préparation du 24 au 30 Avril au centre sportif de Soudania (Alger). En prévision de cette échéance mondiale, l'équipe algérienne avait pris part également, au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine (25-29 décembre 2014) où elle avait obtenu trois médailles d'or et trois en argent.

Pour sa première participation aux Mondiaux cadettes-juniors, organisés à Albena (Bulgarie) le 20-29 septembre 2013, la boxe féminine algérienne avait réalisé une belle prestation, puisque cinq des six pugilistes engagées avaient décroché, chacune dans sa catégorie, une 5ème place. Quelque 441 boxeuses de 45 pays dont l'Algérie, sont engagées à la troisième édition des prochains mondiaux, selon le site de l'association internationale de boxe (AIBA). Réservés aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1999 et 31 décembre 2000, les championnats du monde «cadettes» se déroulent en 13 catégories (44-49 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg). Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes. Quant aux championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1997 et 31 décembre 1998. Ils concernent 10 catégories du poids : 45-48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg. Le combat dans cette catégorie se déroule en 4 rounds de deux minutes.

APS

Sudoku N°946

3	2	9	8	4	5	6	1	7
8	4	1	2	7	6	9	3	5
6	7	5	1	9	3	8	2	4
2	9	3	4	6	7	5	8	1
4	1	6	5	3	8	2	7	9
7	5	8	9	1	2	4	6	3
9	3	7	6	8	4	1	5	2
5	6	4	3	2	1	7	9	8
1	8	2	7	5	9	3	4	6

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	1	8	5	9	3
5	8	9	7	2	3	1	6	4
6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	1	8	5	9	3
5	8	9	7	2	3	1	6	4

5	8	4	2	1	3	9	6	7	3	8	4
2	9	7	6	5	4	8	3	1	5	7	2
1	3	6	8	9	7	4	2	6	1	6	9
6	5	9	3	7	1	2	4	8	5	3	6
4	1	8	5	6	2	3	7	9	1	9	7
7	2	3	9	4	8	1	5	6	2	4	3
8	6	5	4	2	9	7	1	3	8	9	5
3	4	1	7	8	5	6	9	2	6	1	4
9	7	2	1	3	6	5	8	4	6	1	8

SEMI MARATHON DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Victoire de Bekhouche (messieurs) et Senani (dames)

La 8e édition du semi marathon de la Sûreté nationale, disputée vendredi matin à Alger en commémoration du 70e anniversaire des répressions sanglantes du 8-mai 1945 a été remportée par Bilel Bekhouche (élection militaire) chez les messieurs, et Reham Senani (Protection civile) chez les dames.

La course dont le coup d'envoie a été donné près de la Grande-Poste (Alger-Centre) en direction du siège de la Direction des Unités républiques de sécurité, à El Hamiz (Est de la capitale), a été marquée par la présence de 205 athlètes, sur une distance de 17 km pour les 108 messieurs, et seulement 9 km pour les dames.

Chez les messieurs, le podium a été complété par Fethi Meftah (2e) et Ahmed Messal, de la sélection militaire, au moment où Nassima Sabour et Nassima Messaoudi de la Protection civile ont pris respectivement les 2e et 3e places. Le départ pour les messieurs a été donné près du Square



Sofia alors que les dames, engagées sur un parcours moins long, ont débuté leur course près du parc des loisirs du Caroubier, avant de converger vers le même point d'arrivée, à El Hamiz. «La course a été difficile, surtout en présence des athlètes de la Police nationale et de la Protection civile, qui ont été de redoutables concurrents. Je suis donc doublément content d'avoir gagné cette course» a déclaré à l'APS Bilel Bekhouche après la fin de la course. «C'est une bonne chose pour moi d'avoir remporté cette course, que je

considère comme une préparation pour les Jeux Mondiaux militaires, prévus au mois d'octobre en Corée du Sud» a ajouté le vainqueur de cette 8e édition du semi-marathon de la Sûreté nationale. De son côté, Reham Senani a mis en valeur «le soutien» de ses coéquipières de la Protection civile, Nassima Sabour et Nassima Messaoudi, qui selon elle «ont grandement contribué à cette performance». «C'est grâce à elles que j'ai pu franchir la ligne d'arrivée en premier» a déclaré à l'APS Senani, ajoutant que ce semi-

marathon de la police nationale lui «servira de préparation pour une compétition internationale, le 30 mai courant au Maroc».

Cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP, de la Sûreté nationale, de la Protection civile, de la Gendarmerie et des Douanes, à leur tête, le Général major Meguedad Benziane, et le général-major Abdelghani Hamel, ainsi que le ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri et le président du Comité sportif et olympique algérien, Mustapha Berraf, et le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et le Directeur général des services pénitenciers Mokhtar Fellouen. Outre la commémoration du 70e anniversaire des répressions sanglantes du 8-Mai-1945, la police nationale a tenu à rendre hommage, à travers ce semi-marathon au défunt Mohamed Salah Talhi, ancien président de l'Association sportive de la sûreté nationale, et un des fondateurs de la section «athlétisme».

CYCLISME/GRAND PRIX DE SIDI BEL ABBES (1^{ÈRE} ÉTAPE) Lagab (séniors) et Hamza (juniors) vainqueurs

Les cyclistes algériens Azzedine Lagab du GS Pétrolier et Yacine Hamza du Club Sovac, ont remporté la première étape de la troisième édition Grand Prix cycliste de Sidi Bel Abbès, disputée vendredi entre Sidi Bel Abbès et Ain Temouchent. Les deux coureurs ont couvert la distance de 95 kilomètres en 1h59'59 avec une vitesse moyenne de 27 km/heure. Cent quarante sept coureurs ont pris part à cette course organisée par la FAC en collaboration avec la ligue cycliste de Sidi Bel Abbès en hommage aux reçus, Abdelmalek Abbès et Berrached Abdelkader. La deuxième et



dernière étape est prévue ce samedi sur un parcours de 125 km, dont le départ sera donné de la ville de Sidi Bel Abbès et traversera successivement, Tilmouni, Sfisef, Ténira, la route de Telagh puis retour vers Sidi Bel Abbès.

Le club Sovac prendra part à ce Grand Prix cycliste de la ville de Sidi Bel Abbès avec un effectif de 20 coureurs dont six juniors, contrairement aux clubs de «Darajat Madinet Chlef» et «Talat Sidi Chahmi» qui alignent chacun 2 seniors seulement. La ligue de Sidi Bel Abbès a, de son côté, engagé 11 coureurs (7 juniors et 4 séniors).

S o l u t i o n

Sudoku N°946

3	2	9	8	4	5	6	1	7
8	4	1	2	7	6	9	3	5
6	7	5	1	9	3	8	2	4
2	9	3	4	6	7	5	8	1
4	1	6	5	3	8	2	7	9
7	5	8	9	1	2	4	6	3
9	3	7	6	8	4	1	5	2
5	6	4	3	2	1	7	9	8
1	8	2	7	5	9	3	4	6

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	1	8	5	9	3
5	8	9	7	2	3	1	6	4
6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	1	8	5	9	3
5	8	9	7	2	3	1	6	4

5	8	4	2	1	3	9	6	7	3	8	4
2	9	7	6	5	4	8	3	1	5	7	2
1	3	6	8	9	7	4	2	6	1	6	9
6	5	9	3	7	1	2	4	8	5	3	6
4	1	8	5	6	2	3	7	9	1	9	7
7	2	3	9	4	8	1	5	6	2	4	3
8	6	5	4	2	9	7	1	3	8	9	5
3	4	1	7	8	5	6	9	2	6	1	4
9	7	2	1	3	6	5	8	4	6	1	8

Mots Croisés N°946

BRINDEZINGUE
RECOUPE■E■XX
IMA■PINOCHE
NORIA■I■ROLE
QUEBRACHO■LR
US■ACRA■LYON
E■RG■A■BOUDE
BEAU■BURGAU■
AC■EMILIEENNE
LUC■OSTO■■UT
EMONDER■ACME
REQUERANTE■L

Mots Fléchés N°946

A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI

TENNIS

ITF/JUNIORS

Inès Ibbou en finale du tournoi de Florence

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée pour la finale du tournoi ITF/juniors «Citta Di Prato», de grade (2), qui abrite la ville italienne de Florence du 5 au 10 mai, suite à sa victoire contre l'Italienne Federica Bilardo (6-4, 6-3) en demi-finale disputée samedi.

La championne d'Afrique en titre chez les moins de 18 ans, toujours en attente de connaître son adversaire en finale du tableau simple est également qualifiée pour la finale du double, qu'elle animera en compagnie de la française Lucie Warganier, contre une paire italienne, composée d'Ingrid Di Carlo et Rosanna Maffei.

Pour atteindre ce stade de la compétition, dans le tableau double, Ibbou et son équipière française ont commencé par passer l'écu de des italiennes Tatiana Pieri et Lucrezia Stefanini 6-2, 7-6 (6) en quarts de finale, puis la paire composée de l'Allemande Irina Cantis Siemers et de la Suissesse Simona Waltert (75, 6-3) en demi-finale.

Dans le tableau simple, l'Algérienne avait éliminé trois Italiennes avant de



se retrouver en finale : Francesca Maria Pannarale (75, 6-4) au premier tour, puis Rosanna Maffei (6-2, 6-4) au 2^{er} tour, avant d'enchaîner par Federica Mordegan par abandon au 1^{er} set des quarts de finale, et enfin Federica Bi-

lardo (6-4, 6-3) en demi-finale. A partir de lundi, Ibbou se rendra à Sonta Croce (Italie) pour participer à un autre tournoi international, de grade 1, prévu du 11 au 16 mai. Deux jours après la fin de cette compétition, l'Algérienne se rendra à Milan pour participer à un autre tournoi, du 18 au 24 du même mois, et qui sera également de grade 1. La tournée européenne d'Ibbou prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garros «Juniors». Un prestigieux Grand Schéma, programmé du 31 mai au 6 juin.

Les quatre tournois auxquels participe Ibbou mettent en jeu un grand nombre de points, faisant que si cette joueuse parvient à faire une bonne récolte, elle améliorera sensiblement son classement mondial. Le 10 avril dernier, après avoir été sacrée championne d'Afrique chez les moins de 18 ans, suite à sa victoire (6-4, 6-3) contre l'Egyptienne Sandra

Samir en finale disputée au Caire, Ibbou a engrangé 126 points, grâce auxquels elle s'est hissée de la 152^e à la 93^e place du classement mondial «juniors», soit un gain de 59 places.

TOURNOI INTERNATIONAL «FUTURE 1» D'ORAN Victoire finale de l'Espagnol Vilella Martinez Mario

L'Espagnol Vilella Martinez a remporté le tournoi d'Oran comptant pour le circuit international de tennis «Future 1», doté de 10.000 dollars, samedi sur les courts du complexe sportif de Haf Es Salem. En finale du tableau simple messieurs, Vilella Martinez a battu son compatriote Perez Sanz David en deux sets (7/6, 6/3), au terme de près de deux heures de jeu.

En demi-finales, Vilella Martinez a dominé le luxembourgeois Ugo Nastas 2 setps à 1 (6-3, 3-6 et 6-3), alors que Perez Sanz David a fait de même au détriment du Français Thivian Yannick en deux sets (6-1) et (6-0). En finale double jouée vendredi, la paire composé du turque Mangaloglu Halit Berkebet et de l'espagnol David Sanz Perez s'est imposé devant le duo argentin composé de Castro Matias et Descotte Franco Matias 2 sets à 1 (5-7, 6-2 et 6-4).

Sur douze joueurs algériens engagés, seulement quatre ont franchi le premier tour. Il s'agit d'Abdelkarim Zioui, Toufik Seftali, Mohamed Hacene et Boucherab Yasser, avant d'être stoppé en huitièmes de finale par les futurs vainqueurs.

Une bonne leçon pour la composante de l'équipe nationale pour faire mieux au Tennis-Club «Les Palmiers» d'Alger où se déroulera le Future 2. Ce rendez-vous d'Oran d'une semaine a connu une grande réussite sur le plan de l'organisation et a tenu ses promesses sur le plan technique avec une participation espagnole massive. Selon Hakim Fatah, juge arbitre international, les futures sont des tournois, dont les gains ne dépassent pas 10.000 dollars. Ils permettent à certains joueurs, qui ne peuvent pas participer aux grandes manifestations, d'améliorer leurs classe-

ments ITF. Les tournois Futures constituent les premiers niveaux de compétition du circuit professionnel. Les espoirs ont ainsi l'occasion d'accumuler de précieux points comptant au classement mondial et de gravir les échelons, ce qui leur permet, à la suite, de participer aux tournois plus importants. Selon le président de la ligue oranaise de tennis (LOT), cheville ouvrière de ce tournoi, le juge arbitre international algérien, Fath Hakim, «le niveau a été très élevé en raison de la forte concurrence.

Concernant la participation algérienne, il a souligné que les quatre éléments qui se sont arrêtés au stade des huitièmes n'ont pas pu résister à la rude concurrence des Espagnols et des Argentins. Cette 2^{ème} édition du tournoi «future 1» d'Oran dédié à la mémoire du regretté ex-entraîneur national, Abdennacer Mezdad, a



regroupé 39 joueurs des quatre coins de la planète, sous la direction du juge arbitre international tunisien, Kamel Belhadj Alaya.

Cette compétition, organisée par la LOT en collaboration avec la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans le cadre du calendrier 2015 de la Fédération internationale de tennis (FIT), a été clôturée par une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs en simple et double, en présence des membres de la FAT et des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'EXCELLENCE DE HANDISBASKET (MESSIEURS-SENIORS) 5 équipes en compétition à Boumerdès



Le coup d'envoi du championnat national d'excellence de handibasket (Messieurs-seniors) a été donné samedi dans la ville des Issers, à l'est de Boumerdès, avec la participation de cinq (5) clubs nationaux, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Les cinq équipes relevant des wilayas de M'sila, Blida, Alger et Boumerdès, ont été qualifiées à l'issue d'éliminatoires nationales pour animer les finales de ce championnat, qui sera abrité, trois (3) jours

durant, par la salle omnisports des Issers.

«Toutes les conditions matérielles et humaines ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette compétition nationale, abritée pour la première fois à Boumerdès» a assuré le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, Djamel Zebdi, organisateur de la manifestation, en collaboration avec la Fédération algérienne handisports (FAH) et de la commune des Issers.

APS

TOURNOI DE BOXE
INTERNATIONAL DU
8-MAI 1945 À SÉTIF

Domination des pugilistes de l'EN

Le 7th tournoi international de boxe, or-



ganisé annuellement à El Eulma (Sétif) dans le cadre de la commémoration des massacres du 8-mai 1945 et clôturé tard dans la soirée de vendredi, a été dominé par les pugilistes des équipes nationales masculine et féminine. Les boxeurs algériens ont remporté douze (12) sur les dix-sept (17) finales disputées vendredi soir dans la salle omnisports Mohamed Saïd Kechkouchi à la grande joie du public nombreux qui a assisté à ce tournoi dont le coup d'envoi a été donné le 4 mai dernier.

Plus moins de 67 boxeurs dont 16 filles, représentant les équipes nationales d'Algérie civiles militaires, de Tunisie, d'Egypte et des Emirats arabes unis dans les différentes catégories de poids ont pris part à ce tournoi. Selon le directeur technique national, Mourad Meziane, ce tournoi organisé sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe (FAB), a été «très utile aux boxeurs de l'équipe nationale qui se prépare en prévision du championnat d'Afrique prévu en août prochain».

EN DE HANDBALL Bouchekriou prêt pour un retour chez les Verts

Le technicien Salah Bouchekriou a affirmé samedi qu'il ne pouvait «rester insensible» à la sollicitation de la Fédération algérienne de handball (FAHB), donc les membres du bureau fédéral ont estimé qu'il a «le profil le plus indiqué» pour le poste de sélectionneur. «Je ne peux rester insensible à l'appel de la FAHB, mais aucun contact officiel ne m'est parvenu, à part une discussion amicale que j'ai eue avec le président Said Bouamra. Mais je suis disposé à revenir en sélection, pour moi il s'agit d'une obligation», a indiqué Bouchekriou à l'APS. La FAHB a jeté son dévolu sur Bouchekriou, qui a eu déjà à diriger le Sept national à deux reprises (1995-1996 et 2009-2013), pour remplacer Réda Zeghili, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Dans un communiqué paru vendredi, l'instance fédérale a souligné que des «pourparlers seront engagés avec l'intéressé». Après son départ des Verts, Bouchekriou (53 ans) avait dirigé ensuite la sélection du Bahreïn en 2013. «Mon contrat avec la Fédération du Bahreïn court jusqu'en janvier 2016, mais j'ai pris la décision de partir. Les dirigeants bahreïnis m'ont fait savoir qu'ils s'opposeront à mon départ pour une autre sélection du golfe, mais qu'ils ne verront pas d'inconvénient pour me libérer pour un pays nord africain», a-t-il expliqué. L'équipe nationale de handball reste sur une participation «catastrophique» lors du dernier mondial tenu en janvier dernier au Qatar, avec notamment une 24^e et dernière place occupée au classement final. Dans le cas de sa désignation à la tête des Verts, Bouchekriou aura à préparer le Sept national pour le prochain championnat d'Afrique, qui se jouera en janvier 2016 en Egypte, dont le vainqueur se qualifiera directement pour les jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

**COUPE D'ALGÉRIE
FÉMININE
Le FC Constantine
et l'AS Sûreté
nationale en finale**

Le FC Constantine et l'AS Sûreté nationale se sont qualifiés pour la finale de la coupe d'Algérie-2015 de football féminin, à l'issue des demi-finales jouées samedi.

Les joueuses du FC Constantine ont battu, en demi-finale, le MZ 2000 de Biskra sur le score de quatre but à zéro (4-0), tandis que l'AS Sûreté nationale a écarté l'AS Intissar Oran aux tirs au but (5-4) après le score de (1-1).

Les finales séniors et jeunes catégories moins de 20 ans et moins de 17 ans auront lieu les 15 et 16 mai prochain à Boumerdes, selon M. Djamel Kashi, président de la commission de football féminin. D'autre part, les rencontres des jeunes catégories, disputées vendredi et samedi, ont donné lieu aux résultats suivants :

- CATÉGORIES U20:
ASE Alger Centre - FC Béjaïa 1 - 3
CFF Akbou - FC Sidi Bel Abbès 3 - 0
- CATÉGORIE U17:
ASE Alger Centre - JF Khroub 5 - 0
CFF Akbou - EFS Amizour 4 - 1.

**COUPE D'ALGÉRIE
FÉMININE U20
CFF Akbou et le
FC Béjaïa en finale**

Le CFF Akbou et le FC Béjaïa sont qualifiés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football féminine de la catégorie U20, à l'issue des demi-finales disputées ce samedi. L'équipe féminine de Akbou s'est imposé face au FC Sidi Bel-Abbes sur le score de trois but à zéro (3-0) à Akbou alors que le FC Béjaïa a éliminé l'ASE Alger Centre sur le score de trois but à un (3-1) lors de la seconde demi-finale jouée à Régahaia. CFF Akbou - FC Sidi Bel Abbès 3 - 0 ASE Alger Centre - FC Béjaïa 1 - 3.

**CHAMPIONNAT
INTER-RÉGIONS -
AFFAIRE CAK - USMS
Match gagné pour
les Koubéens**

La Ligue inter-régions de football (LIRF) a donné gain de cause au CA Kouba dans l'affaire du match non joué contre l'USM Sétif, le vendredi 1 mai pour le compte de la 28e journée, groupe Centre-Est, a indiqué l'instance concernée sur son site officiel.

Le trio arbitral désigné pour officier cette rencontre, entre la lanterne rouge et le 2e, ne s'était pas présenté sur le terrain, d'où le non-déroulement de la rencontre. La direction du CAK avait essayé de rattraper le coup en désignant des arbitres bénévoles, mais son homologue sétifienne a refusé cette option.

La Ligue inter-régions de football a promis, par ailleurs, de «sanctionner sévèrement les personnes défaillantes» dans cette affaire, notamment, au niveau de la direction de l'arbitrage pour avoir transmis les e-mails tardivement au trio concerné.

«L'investigation a démontré que les e-mails transmis aux arbitres désignés pour ce match sont parvenus tardivement aux intéressés. A cet effet, des sanctions sévères seront prononcées à l'encontre des personnes responsables de la direction de l'arbitrage», a indiqué LIRF sur son site officiel. A la faveur des trois points récupérés contre l'USMS, le CA Kouba porte son capital à 31 unités, avant même d'avoir disputé la 29e journée.

APS

28^e JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS

Le suspense perdure pour 2 tickets d'accession et la rétrogradation



Said Ben

Le moins que l'on puisse dire est que cette compétition de la Ligue 2 Mobilis est bel et bien pleine de suspens dans la mesure où à deux journées de son épilogue, on ne connaît qu'un seul club qui accède en Ligue 1, pour les deux autres tickets d'accession et les trois de rétrogradation, il faut attendre les deux dernières pour en être fixés.

Ainsi donc et après avoir assuré son accession lors de la journée précédente, l'UIM Blida, leader, incontesté, s'est déplacé sans pression à Tadjenane pour donner la réplique à un de ses dauphins les plus coriaces.

Le nouveau promu le DRB Tadjenane est en passe de réaliser une seconde accession consécutive puisqu'il a battu l'USM Blida par la plus petite des marges suite à un but signé Amrani (46').

Ainsi les gars de Tadjenane rejoignent le RC Relizane. Ainsi a concédé une défaite dans son derby face au MC Saïda. En effet, le Mouloudia de Saïda a joué le jeu, puisque n'ayant rien à perdre, s'est imposé à domicile grâce aux réalisations de Hanifi et Motrani contre une réduction de score de Merzougui.

Ainsi donc et malgré cette défaite, le RC Relizane demeure toujours en course pour le ticket d'accession

puisque il en reste encore deux.

Et justement, un de ses adversaires coriaces pour l'accession à savoir l'O Médéa a été le plus grand bénéficiaire de cette journée puisqu'il s'est imposé dans son derby face à la coriace équipe de l'USMM Hadjout (1-0). Les gars de Médéa empochant ainsi les trois points de la victoire grâce au but signé Boulaïoudat sur penalty avant la pause. Cette victoire permet à son équipe de rester en course pour l'accession.

Dans le bas du tableau, rien n'est encore joué pour connaître les équipes qui rétrograderont puisque la lanterne rouge l'AB Merouana s'est permis le luxe de gagner contre le CA Bordj Bou Arréridj (1-0). Un succès qui lui permet de garder un petit espoir de maintien à condition de remporter les deux derniers matchs tout en attendant les résultats des autres équipes. Par contre, le CABBA fait ses adieux à une probable accession.

Pour sa part, l'A Bousaâda a bel et bien assuré son maintien en Ligue 2 après sa victoire contre le CRB Ain Fekroun (2-1). Et c'est également le cas pour la JSM Béjaïa qui s'est imposée contre le WA Tlemcen (2-1).

Par contre, les choses se compliquent davantage pour les deux ex-pensionnaires de Ligue 1 : le WA Tlemcen et le CRB Ain Fekroun condamnés à gagner leurs prochains matchs pour ne point se retrouver en division inférieure...

Les deux dernières journées seront celles de la décantation et surtout décisives pour les deux tickets d'accession en dehors de celui de l'USM Blida ainsi que pour les trois clubs devant quitter la ligue 2...

Résultats et classement

	MC Saïda - RC Relizane	2-1
ESM Kolea - AS Khroub	2-0	
US Chaouia - CA Batna	1-0	
O. Médéa - USMM Hadjout	1-0	
DRB Tadjenane - USM Blida	1-0	
A. Boussaâda - CRB A. Fekroun	2-1	
AB Merouana - CABB Arréridj	1-0	
JSM Béjaïa - WA Tlemcen	2-1	

Classement :	Pts	J
1. USM Blida accède en Ligue 1	51	28

2. RC Relizane	45	28
- DRB Tadjenane	45	28
4. O. Médéa	43	28
5. CA Batna	40	28
- MC Saïda	40	28
7. CABB Arréridj	39	28
- A. Boussaâda	39	28
9. JSM Béjaïa	38	28
10. US Chaouia	37	28
11. AS Khroub	36	28
12. CRB Ain Fekroun	34	28
13. WA Tlemcen	32	28
14. USMM Hadjout	31	28
15. ESM Kolea	30	28
16. AB Merouana	27	28

S.B.

DRB TADJENANET

Bougherara : «Notre destin est entre nos mains pour l'accession»

L'entraîneur du DRB Tadjenane (Ligue 2 algérienne de football) Lyamine Bougherara a estimé samedi que le destin de son équipe «est tributaire de ses résultats» en vue d'une éventuelle accession en Ligue 1, à deux journées de l'épilogue. «Je pense que notre destin est entre nos mains. Si nous parviendrons à remporter notre prochain match face à l'AB Merouana, et que l'Olympique Médéa fera en moins un match nul à Blida, nous serons sûrs de terminer dans le trio de tête, synonyme d'accession», a affirmé à l'APS Bougherara.

La formation du DRBT a réalisé vendredi une bonne opération, en s'imposant à domicile face à l'USM Blida (1-0), actuel leader de la Ligue 2 et déjà assuré d'accéder au premier palier.

«La victoire fut difficile à dessiner face à une équipe de Blida qui joue pour le plaisir, du moment qu'elle avait



déjà assuré son accession, j'appel seulement l'USMB à respecter l'éthique sportive lors de son match face à Médéa», a-t-il ajouté.

Bougherara enchaîne sa deuxième saison avec la formation de Tadjenane, qu'il avait déjà mené de la division nationale amateur vers la Ligue 2 la saison dernière. «Mon avenir ? je suis un adepte de la stabilité, que ce soit en ma qualité d'entraîneur ou quand j'étais gardien de but où j'avais connu deux clubs seulement, l'AS Ain Mila et la JS Kabylie. Maintenant, je suis concentré sur la fin de championnat de mon équipe, une fois la saison terminée, je prendrai une décision finale», a-t-il conclu.

A deux journées de l'épilogue, le DRBT partage la deuxième place au classement avec le RC Relizane (45 points), à six points de retard sur l'USMB, leader avec 51 points.

MAROUANE FELLAINI (MANCHESTER UNITED) A PLEURÉ POUR DAVID MOYES

Les footballeurs montrent rarement leurs larmes en public. Ils se font encore plus discrets sur les émotions qui peuvent les envahir loin des caméras. Un an après, Marouane Fellaini a confié à *So Foot* le choc que fut pour lui le départ de David Moyes, démis de ses fonctions d'entraîneur de Manchester United au printemps 2014. "Il y a eu des larmes. C'est normal. Je suis un être humain. J'ai travaillé avec lui pendant six ans. Il n'était pas un second père, mais presque.", a-t-il confié dans la revue italienne *Lazialita*.

GERRARD Mourinho lui rend hommage

Avant d'affronter Liverpool avec Chelsea ce dimanche (17h00), dans le cadre de la 36e journée de Premier League, José Mourinho a tenu à rendre hommage au milieu de terrain emblématique des Reds, Steven Gerrard (34 ans, 26 matchs et 7 buts en Premier League cette saison), qui rejoindra le LA Galaxy à la fin de son contrat en juin.

"Ce sont des adversaires comme Steven Gerrard qui m'ont permis d'être l'entraîneur que je suis aujourd'hui. J'apprends de mes joueurs, mais aussi de mes concurrents, à cause des problèmes qu'ils me posent. Essayer de l'arrêter à tous jours a été très dur, j'ai gagné, mais aussi perdu contre lui", a déclaré le Special One ce vendredi en conférence de presse. "Peut-être qu'un jour, il sera l'entraîneur de Liverpool, et je jouerai à nouveau contre lui", a conclu le technicien portugais.

ZIDANE DIPLOMÉ !

Sur son compte Instagram, Zinedine Zidane a officialisé la nouvelle ce vendredi. Le Français a reçu son diplôme d'entraîneur pro européen de l'UEFA. Il s'est dit "très fier d'avoir reçu mon diplôme d'entraîneur. Mission accomplie." Il peut désormais exercer sans souci sa profession alors qu'il avait eu des problèmes à l'automne dernier à cause de cela. Il est annoncé avec insistance comme probable successeur de Carlo Ancelotti à la tête du Real Madrid.

GÖTZE S'EXCUSE POUR... UNE ACCOLADE

Mario Götze (22 ans, 10 matchs et 4 buts en LdC cette saison), n'a pas été épargné suite à sa longue accolade avec son compatriote du FC Barcelone, Marc-André ter Stegen (23 ans, 11 matchs en LdC cette saison), après la défaite des Bavarois face aux Catalans (0-3) en demi-finale aller de la Ligue des Champions. Si bien que l'international allemand a dû s'excuser ce vendredi. Toute personne qui pense que la défaite ne m'a pas affecté se trompe. Je suis déçu, comme vous tous. Pour ceux qui ont mal interprété mon geste, je m'en excuse", a déclaré l'ancien joueur de Dortmund.



FIN DE SAISON POUR CARRICK

Déjà absent lors de trois derniers matches de Manchester United (les défaites contre Chelsea, Everton et West Brom), Michael Carrick sera indisponible pour les trois dernières journées de Premier League.

Son entraîneur Louis van Gaal a confirmé la fin de saison du milieu défensif de 33 ans, utilisé à 18 reprises en championnat cette saison. "C'est plus lourd que l'on pensait", a-t-il précisé. Les Red Devils, à cinq points de la 3e place, finissent par des rencontres contre Crystal Palace, Arsenal et Hull.



ARSENAL RELANCE SOUTHAMPTON POUR SCHNEIDERLIN

Rappelez-vous l'été dernier, Morgan Schneiderlin avait tout tenté pour quitter Southampton, notamment en raison de l'intérêt prononcé d'Arsenal. Retenu bon gré mal gré par ses dirigeants, il avait su digérer sa frustration, avec aussi la promesse que la situation ne se répéterait pas. Il va pouvoir constater la réalité de la chose, puisque selon ESPN, Arsenal a lancé les premières démarches auprès de Southampton. L'international français âgé de 25 ans est estimé aux alentours de 20 M€ par les Saints. Arsenal semble en tout cas décidé à retenter sa chance pour attirer le Français dans ses rangs.

L'AVENIR DE BALE S'ÉCLAIRCIT

Convoité par plusieurs écuries de Premier League dont Manchester United, mais également par le Bayern Munich de Pep Guardiola, Gareth Bale ne quittera pas le Real Madrid cet été.

Lors de son arrivée au Real Madrid, Gareth Bale était auréolé du titre de meilleur joueur de Premier League, en provenance de Tottenham. Le gallois, auteur d'actions éblouissantes presque à chaque match avec les Spurs, avait fait craquer Florentino Pérez et le compte en banque de la Casa Blanca, avec un transfert avoisinant la centaine de millions d'euros.

Aujourd'hui, il est proche de la fin de sa deuxième saison au sein de la capitale espagnole, totalisant des statistiques plutôt intéressantes : 44 buts et 30 passes décisives en 96 rencontres. Mais parfois maladroit et considéré comme le maillon faible de la fameuse "BBC", il attire notamment l'œil de certaines belles écuries européennes comme Manchester United ou encore le Bayern Munich.



